



P. 22

ENSEMBLE POUR L'EMPLOI



BILAN

Le sport se conjugue
au présent p. 20



ZOOM

L'eau : une ressource
à préserver p. 18



PORTRAIT

Ali Merghache,
tambour battant p. 33

ÉHPAD

OLÉ BODÉGA

PRÉPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2010, le temps des choix



Chers concitoyens,

Nous voici à l'orée d'une année importante pour notre ville. 2010 verra la mise en œuvre de grands chantiers urbains, le déploiement de nos actions dans le cadre de notre Agenda 21 que nous allons voter fin novembre, la planification de nos politiques en matière d'habitat, d'écoles, de crèches, de service publics de proximité.

Pour mettre en œuvre ces actions issues de nos engagements de campagne, nous devons préparer un budget volontariste, un budget de projet, un budget qui prépare le Colombes de demain.

Cet exercice budgétaire s'inscrit dans un contexte économique et social difficile et bien réel.

Nos droits de mutations sont en baisses, nos rentrés fiscaux sont fragilisés du fait de l'essoufflement de l'activité. Viennent s'ajouter à ces incertitudes, des choix gouvernementaux qui impliquent un allègement de la fiscalité sur les entreprises au détriment des ménages et des collectivités, en supprimant la taxe professionnelle.

Cette réforme mal ficelée, sans la moindre concertation, va mettre à mal le financement des collectivités locales.

La taxe professionnelle sera remplacée par une contribution économique territoriale, mais aujourd'hui, avec cette contribution nouvelle, il manque 4 milliards aux collectivités pour compenser les 36 milliards que rapportaient la taxe professionnelle !

Ces choix relèvent, une nouvelle fois, d'un diktat de l'État, d'une décision venue d'en haut qui ne tient absolument pas compte des réalités des territoires. Dans d'autres domaines comme l'insertion avec la baisse des crédits d'État, la politique de la Ville avec la baisse des subventions, la sécurité avec la baisse des effectifs de la Police nationale, l'État se défait et demande aux communes de suppléer à ses manquements.

Face à cette politique d'étranglement, nous allons faire face. Notre leitmotiv est simple pour préparer le budget 2010 : notre politique budgétaire devra permettre de réaliser les grandes priorités de notre programme.

Pour ce faire, nous pouvons actionner différents leviers : fiscalité propre, optimisation des dépenses de fonctionnement hors personnel, niveau d'endettement, etc. Rien aujourd'hui n'est tranché, mais je tiens à l'affirmer solennellement, nous devons constamment, dans nos choix budgétaires, faire valoir l'intérêt général des Colombiens et le respect de nos engagements pour que notre ville change en profondeur.

L'État aujourd'hui a les poches vides. Il propose un exercice budgétaire avec une dette historique et des déficits abyssaux et pour s'autofinancer, il fait les poches des collectivités locales.

Nous avons choisi la démarche exactement inverse : préparer collectivement un budget solidaire, un budget porteur de sens et d'avenir, dans le respect des grands équilibres et au service de tous les Colombiens.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

W
H
E
C
L
B
D
E

DALKIA

Courrier des lecteurs

**Quelque chose à dire ? À partager ? À propos du journal municipal ?
Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ?
Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.**

Les courriers qui suivent sont extraits des commentaires postés sur le blog lancé par la commune : <http://parlons-en.colombes.fr>, dans le cadre de son bilan participatif.

PRÉVEZ-VOI !

Les habitants copropriétaires du quartier des Fossés-Jean/Bouvières, concernés comme tous par le projet de PRU (Programme de Rénovation Urbaine), n'ont pas eu l'information de la tenue de la réunion publique de présentation, ils n'ont pu y participer et n'ont pas pu s'inscrire aux ateliers. Rien n'a été fait depuis pour remédier à ce déficit de communication et pour intégrer ces volontaires aux ateliers, malgré nos demandes. Est-ce cela, la démocratie de proximité ?

Gérard Hery

Les habitants du quartier des Fossés-Jean ont été informés de la tenue de la réunion de présentation publique du PRU par un courrier de Monsieur le maire, distribué dans les 4000 boîtes aux lettres du quartier.

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :

mosaïque@mairie-colombes.fr

Ou par courrier :

Mosaïque – Courrier des lecteurs

Hôtel de ville – Place de la République

92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution.

Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant le journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).

Par ailleurs, le groupe de travail PRU a été composé sur la base du volontariat. Nous avons été soucieux des lieux de résidence de chacun des volontaires pour composer un groupe de travail le plus représentatif possible des différents secteurs géographiques du quartier.

Pour information, le groupe de travail PRU des Fossés-Jean est composé de 17 membres : 4 élus (3 pour la majorité municipale, 1 pour l'opposition), 3 membres du conseil de quartier, 8 habitants et 3 représentants d'associations.

Par ailleurs, il faut noter que, pour être efficace, un groupe de travail ne peut pas comporter plus d'une vingtaine de membres. C'est pourquoi seuls 8 des 23 habitants volontaires ont été retenus.

Pour répondre plus précisément : un habitant volontaire de votre co-propriété a été désigné pour participer au groupe de travail. Cette personne ne s'étant jamais présentée aux réunions de travail, je suis ouvert à la discussion pour qu'un autre membre de votre co-propriété soit intégré, à condition qu'une demande soit formulée officiellement auprès de la direction de la Démocratie de proximité.

**Aïssa Ben Braham, adjoint au maire,
délégué à la Démocratie locale**

NOUVEAU REGARD

Le centre municipal de Santé a-t-il bien rouvert son cabinet d'ophtalmologie ? Pourquoi la ville ne communique-t-elle pas cette bonne nouvelle, même si elle arrive tardivement (...).

Ahmed Béribeche

Le CMS ne dispose pas actuellement de permanences en ophtalmologie. La ville est toutefois consciente de l'attente des Colombiens dans ce domaine. Nous avons eu des contacts rapprochés avec l'hôpital Max Forestier, à Nanterre, afin d'obtenir des permanences à Colombes, mais ce partenariat n'a pas pu être mis en œuvre, en raison d'un départ de personnel de l'hôpital. Avec l'arrivée de la nouvelle directrice du Centre municipal de santé, nous avons depuis prévu de prendre contact avec le centre hospitalier Louis Mourier, afin de répondre au plus tôt à la demande des habitants.

**Michèle Etchéberry
adjointe au maire, déléguée aux Affaires
sanitaires, sociales et au handicap**

HUMEUR DE CHAT

Parlons-en... justement !

Plutôt que de nous asséner un bilan à mi-mandat indigeste, la municipalité lance un original « bilan participatif ». Participatif et thématique, puisque c'est autour de six sujets (démocratie, sécurité, solidarité, développement durable, « vie de la ville » et, pour finir, équipement et urbanisme) que vont s'articuler le bilan et les débats. Au passage, comment fait-on si l'on veut aborder un autre sujet ? Mon chat, par exemple, souhaiterait que l'on débâte de l'action municipale de lutte contre la solitude des animaux dont les maîtres tentent de travailler plus pour gagner plus... À qui doit-il s'adresser ?

Plus sérieusement, j'ai été faire un tour sur le blog du bilan participatif. Sobre est l'adjectif qui viendra le premier à l'esprit du visiteur. Au moins, on ne pourra pas accuser la ville de dilapider l'argent des impôts dans des fioritures. Quelques articles dressent un premier bilan que mon impartialité désormais légendaire (et tout aussi obligée) ne me permet pas de commenter. Mais dans bilan participatif, il y a « bilan », mais aussi « participatif » ! Mais elle est où la participation ? Il est où le débat ? À l'heure où j'écris ces lignes, quatre commentaires (pour 3 auteurs) ont été mis en ligne. Des commentaires où il est trop peu question du sujet du débat (la démocratie locale), mais plus de l'insécurité, de la saleté des rues ou de la place des handicapés (sujets évidemment fondamentaux mais dont il n'est pas question ici...). Allô Colombes ? Y-a-t-il quelqu'un de branché sur Internet ? La démocratie locale, cela ne vous intéresse vraiment pas ? Être associés aux décisions... Comprendre leurs enjeux... Leurs conséquences... Non, vraiment pas ?

En fait, ne seriez-vous pas un peu comme mon chat ? Lui, il s'en fout. Il m'a avoué récemment qu'après mûre réflexion, la loi de la jungle... c'était pas si mal et que la démocratie, il laissait cela aux autres (lui il pèse 16 kg alors c'est vrai qu'il n'a pas trop de souci pour convaincre ses camarades de jeu...) ! Et vous, vous pesez combien ?

Et bien, Colombiennes, Colombiens, refusons tout net cette fatalité. Car, à force de se taire, on laisse aux autres le soin de parler. Et des fois, ils disent des âneries (si, si, j'en ai déjà entendues). Allez, un petit effort, aussitôt lue cette chronique (merci au passage d'être resté jusque-là), un petit tour sur <http://parlons-en.colombes.fr>. Et exprimez-vous. Dites du bien, dites du mal, mais exprimez-vous !

SUEZ SITA



Dossier

Ensemble pour l'emploi

22 Face à la crise, la commune et le Pôle emploi multiplient les dispositifs pour accompagner les chômeurs et permettre leur retour dans le monde du travail.



Bilan

Le sport se conjugue au présent

20 Près de 10 000 licenciés, un grand nombre d'équipements et de disciplines proposées : plus que jamais, la pratique sportive est l'une des priorités de la municipalité.



Portrait

Ali Merghache

33 Musicien, conteur, cet artiste est aussi à l'aise pour accompagner le chanteur de Led Zeppelin aux percussions, que pour animer des ateliers avec les enfants à Colombes.

SOMMAIRE

La photo du mois

9 Sésame, ouvre-toi ! Inaccessibles au public, les trésors des archives se sont ouverts à notre objectif.

30 jours à Colombes

10 Les événements du mois d'octobre, des inaugurations de deux collèges à la Nuit du Conte.

Actualités

12 Budget 2010. Face à la crise et la menace de la suppression de la taxe professionnelle, la municipalité travaille à un budget qui sera le reflet de ses ambitions.

13 Votre taxe d'habitation à la loupe. Malgré les efforts de la municipalité, votre taxe a pu augmenter. Pourquoi ?

14 Réduction des déchets. Zoom sur les principes de consommation responsable. Bilans participatifs. Le dialogue sur l'action municipale est lancé.

15 Agenda 21 : le programme d'actions va être dévoilé en novembre.

16 Intercommunalité : les enjeux du projet présentés aux maires des six communes. Municipalisation des marchés. Objectif : redynamiser l'offre commerciale de ces lieux de vie.

17 Carmen aux Fossés-Jean, deux ateliers de chant lyrique préparent des Colombiens à reprendre le célèbre opéra. Colombes conserve sa troisième fleur. La commune tient son rang de ville fleurie.

Zoom

18 L'eau : une ressource à préserver. De son prélèvement dans la Seine à son assainissement, l'eau de Colombes suit un cycle complexe.

Tribunes

28 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

30 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

35 1815, un Anglais à Colombes. La fin du premier Empire et du règne de Napoléon, a été suivie par une période d'occupation par les troupes anglaises. L'un de ces officiers a témoigné de son séjour à Colombes.

Infos pratiques

37 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la ville.

Carnet

38 L'état civil et le top des prénoms.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Claude Piriou
Rédacteur en chef : Antoine Chaplais
Journaliste : Nicolas Lemâle
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Fabrice Guillet, Françoise Mel, Sébastien Chambert, Raphaël Rimoux, Léo et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville
www.colombes.fr

MOSAÏQUE en cassette audio, association
« Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68



FORD

AMELI.FR

LIONS

GALERIE ANGLAISE



SÉSAME, OUVRE-TOI

Le trésor est bien gardé. C'est à l'abri d'anciens locaux d'une banque, construits dans les années 30, que les archives communales ont pris leurs quartiers en 2004. Rangés, classés, répertoriés sur plus de 1200 mètres de rayonnage, les minutes, pièces et documents, dont l'origine remonte pour certains au XVI^e siècle, recèlent mille et une informations sur l'histoire de la ville et de ses habitants. Interdits au public pour des raisons de sécurité, les 350 m² de ce lieu de stockage ne se dévoilent que très rarement. Mais ne dit-on pas que « ce qui est rare est... précieux » ?*

** Le fonds documentaire de la ville est toutefois accessible auprès du service des Archives communales :
14-16 place Henri Neveu - 01 47 60 83 11 ou archives@mairie-colombes.fr*

Métissages ! L'Avant-Seine était remplie à craquer à l'occasion de l'événement « 1001 nuits + 1 ». Mélangeant les arts (musique, contes, peintures) et les ambiances, le programme concocté pour l'occasion a atteint son apothéose avec les concerts successifs de l'Orchestre national de Barbès et Rachid Taha, qui fidèle à son style, a proposé un beau métissage de rock et de musique traditionnelle.



La leçon du maître. Musicien prodige et précoce, le pianiste Ahmad Jamal a livré une magnifique prestation pour sa venue à Colombes. Les spectateurs de l'Avant-Seine ont vibré à l'unisson d'un concert tout en subtilité et nuances, par un quartet expérimenté, mené de main(s) de maître par M. Jamal.



Nouvelle ère. Après Paparemborde, c'est le « nouveau » collège Lakanal, qui a été inauguré. Agrandi, remis à neuf, l'établissement peut désormais accueillir 600 élèves. Un gymnase, un centre d'information et d'orientation, et des salles de classe disposant de matériel moderne, tel des tableaux digitaux, figurent au rang des nouveautés apportées par ce chantier de 21 millions d'euros. Un « succès indéniable » salué par le maire, Philippe Sarre, ainsi que par les élus du département et les représentants de l'Académie présents ce jour-là.

septembre

octobre

6 27 28 29 30 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



Dernière tournée. Après deux mois d'été où les jeux éco-citoyens ont fait le bonheur des habitants, le Colombes Éco Tour a mis le point final à sa tournée des quartiers devant l'hôtel de ville, pour une après-midi d'animations. Une journée très suivie, puisque les multiples stands, animés entre autres par les services de la ville, et ateliers ludiques tenus par l'association Strataj'm, n'ont pas désempé.



Et de 6 ! Philippe Sarre, maire de Colombes et Patrick Devedjian, président du conseil général des Hauts-de-Seine ont inauguré le collège Paparemborde, le 28 septembre dernier, en bonne compagnie. Une partie du Racing-Métro 92, l'équipe de rugby phare de Colombes était en effet invitée pour l'occasion. Plus de 18 millions d'euros ont été investis pour ce 6^e collège colombien d'une superficie de 6 800 m² qui pourra à terme accueillir 500 élèves.

Au bon accueil. Cette année, plus d'une centaine de commerçants de la ville participaient à la journée nationale du commerce de proximité, créée par le GACI. Une journée dédiée au plaisir du client, qui pouvait découvrir chez chacun des participants une animation personnalisée. Le maire, Philippe Sarre, et son premier adjoint Maurice Lobry ont profité eux aussi de cette qualité d'accueil, en rencontrant tour à tour les commerçants du centre ville.





Cœurs sans frontières. L'association A Tre Voci a célébré ses vingtièmes rencontres entre chorales européennes en accueillant cette année à l'hôtel de ville un chœur danois. Suite au mot d'accueil de Chantal Barthélémy-Ruiz, adjointe au maire déléguée à la Vie associative, les hôtes scandinaves ont entonné à l'attention des invités un chant typique.



Démasqué ! Après avoir donné naissance au spectacle Venus Machina, le collectif Masque dirigé par Mariana Aaroz, a investi le CSC des Fossés-Jean, le temps d'un Cabaret masqué, réalisé dans le cadre du projet Trans'Mission (consacré à la femme, au masque, et à l'Europe). Entre chanson et comédie, théâtre et débat, cette rencontre a manifestement réjoui le public.



Devoir de mémoire. Pour ne pas oublier les événements dramatiques du 17 octobre 1961, qui ont vu le massacre en plein Paris de manifestants algériens, la ville a invité les habitants et les associations à se recueillir, en ce jour anniversaire, devant la plaque commémorative, dévoilée l'an dernier au pied du Pont de Bezons.



Nuit nomade. Après quinze jours d'une programmation éclectique et passionnante, le festival Rumeurs Urbaines s'est clos un samedi soir sur la place des Droits de l'Homme, en célébrant une dernière fois les peuples nomades. Pour cette nuit du Conte, Tziganes, Touaregs se sont succédé dans un mélange de musique, de danse, d'histoires d'exodes et de repas populaires. Un beau point final... en attendant la prochaine édition.

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27



Terre d'accueil. Instant solennel en mairie, Philippe Sarre, maire de Colombes, a reçu près d'une cinquantaine de nouveaux Français à l'occasion d'une cérémonie marquant leur toute nouvelle naturalisation. Tous ont reçu un parchemin reprenant le texte de « la Marseillaise ».



Le bus fait le buzz. Le 366, ou Colom'bus, fête ses dix ans ! Pour l'occasion, la ligne, qui bénéficie depuis mi-octobre d'un service renforcé, a célébré cet anniversaire en invitant à l'initiative de la ville de Colombes les usagers à partager un instant festif et musical à l'arrêt « Solférino », rue Michelet.



Hi gringo ! Le temps d'une soirée, le public de l'Avant-Seine a été transporté vers un univers cinématographique connu de tous : le western italien. Harmonica, trompette, percussions : tous les instruments étaient là pour que le Western Spaghetti Orchestra, joyeuse formation australienne, fasse revivre le répertoire d'Ennio Morricone, via une mise en scène inventive, surprenante et virtuose. Une mini-épopée acclamée par un public conquis.



Inauguration. Le foyer-logement de la rue du Maréchal Joffre, a été officiellement inauguré en présence du maire, Philippe Sarre, et de Michèle Etcheberry, adjointe au maire déléguée aux Affaires sanitaires et sociales. Portant désormais le nom d'Yvonne Feuillard, en hommage à cette ancienne adjointe aux affaires sociales (de 1965 à 1989) aujourd'hui disparue, ce foyer accueille 48 résidents autonomes, ayant besoin d'aides ponctuelles (soins, surveillance...).



Maurice Lobry, 1^{er} adjoint délégué aux Finances et au budget.

Budget 2010 : les moyens de l'action

Dans un contexte de crise économique et face à la menace de la suppression de la taxe professionnelle, la ville travaille à l'élaboration d'un budget qui soit le reflet de ses ambitions.

Quelles seront les priorités du prochain budget ?

Si l'exercice 2009 a été qualifié de « budget de transition », celui de 2010 sera l'expression des engagements de la municipalité en matière de solidarité, de démocratie et d'écologie, trois piliers qui depuis deux ans conduisent notre action. Concrètement, le budget 2010 permettra à la ville de conduire entre autres la rénovation déjà amorcée des quartiers nord de la commune, ou encore de soutenir sa politique de redynamisation du centre-ville. En chantier également, la construction de nouvelles écoles, de médiathèques au Petit-Colombes et aux Fossés-Jean, et d'équipements sociaux...

Ce programme ambitieux nécessite d'importants moyens. Qu'en est-il des financements ?

La crise fragilise notre économie. Mais ce qui nous inquiète aujourd'hui, c'est la menace de suppression de la taxe professionnelle qui pèsera forcément sur le budget des communes. À Colombes, cette dernière représente actuellement près de 19 millions d'euros, soit 17 % de notre budget de fonctionnement. Avec la stagnation des dotations de l'État, l'équilibre budgétaire sera difficile à atteindre à Colombes, comme ailleurs. En effet, les collectivités locales risquent d'être les grandes perdantes de cette réforme. En substituant une dotation à un impôt fixé par les com-

munes, l'État nous enlève une ressource dynamique et organise le tarissement forcé des finances locales. Une situation d'autant plus difficile pour les collectivités qu'elles doivent faire face aujourd'hui à la réduction massive des recettes liées à la construction (droits de mutations et recettes d'équipement en forte baisse) ainsi qu'à la montée des dépenses sociales liées à la crise. D'autres menaces pèsent en outre sur la pérennisation de dotations d'État comme la DSUCS (dotation de solidarité urbaine) qui représentent près de 3 millions d'euros et le FSRIF (Fond de solidarité de la région Ile de France) d'un montant équivalent. Un paradoxe quand on sait qu'à l'échelle nationale, les collectivités sont les premiers investisseurs publics avec près de 70 % des investissements.

Face à telles aberrations, je ne peux que partager les inquiétudes exprimées par de nombreux maires de gauche comme de droite. Critiques dont s'est fait notamment l'écho l'ancien Premier ministre et maire de Bordeaux, Alain Juppé, en parlant dans la presse de « provocation du gouvernement ».

Doit-on en conclure que la hausse des impôts locaux est inévitable ?

Je n'exclus pas cette hypothèse mais d'autres leviers existent. Il faut surtout chercher à faire des économies de fonctionnement sans réduire les prestations

destinées à nos concitoyens, et envisager éventuellement d'avoir recours à l'emprunt.

Pour autant j'insiste sur le fait qu'en cette période de crise, plus que jamais, nous devons conserver notre mission sociale et en aucun cas faire de la masse salariale de l'administration une mesure d'ajustement.

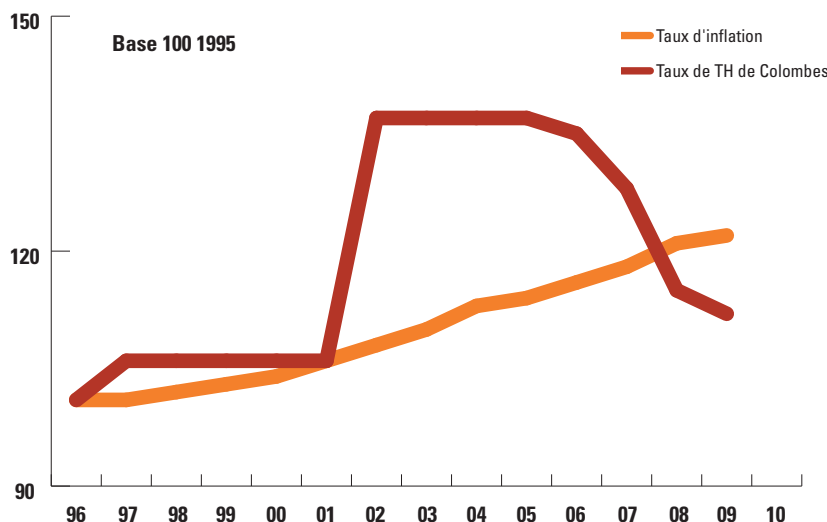
En revanche certaines actions traditionnellement dévolues à la ville pourraient être remises en cause en fonction de leur utilité réelle, de leur coût et des priorités politiques de notre mandat.

L'emprunt est une autre solution dans la mesure où la dette ne grève pas lourdement le budget de la commune. L'endettement a toujours été, et reste nécessaire pour une collectivité qui doit financer la réalisation de nouveaux équipements. Colombes profite d'un taux d'endettement faible qui nous laisse aujourd'hui une certaine marge de manœuvre. C'est donc un levier dont nous ne pouvons nous priver si l'on veut préserver la capacité d'investissement de la ville.

Quant à l'impôt, conscients du traumatisme suscité par la hausse de la fiscalité de 30 % en 2002, nous nous engageons à ce que l'augmentation, si nous devons la faire, soit contenue et limitée. En jouant sur tous les paramètres, nous pourrions tenir notre engagement de ramener les taux de la fiscalité locale à la moyenne de ceux pratiqués par les villes de même taille (cf. graphique).

LE TAUX DE LA TAXE D'HABITATION DEPUIS 1996

L'étude des taux de la taxe d'habitation depuis 1996 montre que l'augmentation en 2009 s'élève à 12,92 % sur 14 ans, soit une moyenne de 0,92 % par an. Un taux qui reste inférieur à l'inflation sur la même période.



COMMENT LA VILLE CONSTITUE-T-ELLE SON BUDGET ?

On distingue deux sections :

Budget de Fonctionnement : Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, les salaires et les charges liées aux intérêts de la dette. Pour le financer, la ville dispose de ressources composées des recettes fiscales, des dotations de l'État, des subventions et des prestations aux familles.

Dette et investissement : Ce sont les opérations liées au patrimoine de la ville. Il faut y ajouter le remboursement en capital de la dette communale. Les recettes de ce budget proviennent de l'autofinancement, des dotations et subventions d'équipement, des emprunts contractés, des dotations et provisions diverses.

Votre taxe d'habitation à la loupe

Malgré les efforts de la municipalité, votre taxe d'habitation a pu augmenter. Pourquoi ?

- **Baisse de la part de la commune : - 2%**
- **Augmentation de la part du département : + 18%**
- **Augmentation de la valeur locative : + 2,5%**

+2,5% VALEUR LOCATIVE BRUTE

La taxe d'habitation est calculée sur la base de la valeur locative brute (dépend de la surface, niveau de confort, type d'habitation). En 2009, le Parlement a décidé d'une augmentation de cette valeur locative brute de 2,5%.

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute	4967			4967	3754
Valeur locative moyenne	3754			10 %	375
• Général à la base	20 %			20 %	1502
• Personne(s) à charge	1502			20 %	1502
- Par personne rang 1 ou 2 pour 2 personne(s)	20 %				
- Par personne rang 3 ou + pour 2 personne(s)	1502				
• Spécial à la base					
• Spécial handicapé					
Base nette d'imposition	1588			1588	0,118
Taux d'imposition 2009	15,11 %			6,04 %	2
Cotisations 2009	240			96	0,138
Rappel taux d'imposition 2008	15,42 %			5,8 %	2
Rappel cotisations 2008	243			91	0
Variation en valeur	-3			+5	0
Variation en pourcentage	-1,23 %			+5,49 %	0 %
Atteintes de référence 2003/2008					
• Général à la base					
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
• Par personne(s) à charge					
• Spécial à la base					
POSITIONS ENTRE 2008 ET 2009					
ANNEE 2009	353			+2	+0,57 %
ANNEE 2008	353			+2	+0,57 %
RÉGIME P					
RE 01					
DF					
AFF					
VL révisée	4967				
Frais de gestion					
Prélèvement pour base élevée					
Plafonnement selon le revenu					
Montant de votre impôt	353				

+18% PART DU DÉPARTEMENT

En 2009, le conseil général des Hauts-de-Seine a augmenté le taux d'imposition de la taxe d'habitation de 18% (il est passé de 5,8% à 6,04%).

- 2% PART DE LA COMMUNE

En 2009, comme s'y était engagée la ville de Colombes, la majorité municipale a voté lors du dernier budget une baisse du taux d'imposition de la taxe d'habitation de 2% (il est passé de 15,42% à 15,11%).

SIMULATION EN FONCTION DES SITUATIONS FAMILIALES

En plus des taux d'imposition de la commune et du département, entrent également en compte la valeur locative du logement, les revenus du foyer fiscal, ainsi que la situation familiale (enfants, mariage...). En fonction de ces paramètres, les chiffres ci-dessous peuvent varier.

Nombre d'enfants	Ville	Département
1	+ 1 €	+ 10 €
2	- 1 €	+ 7 €
4	- 3 €	+ 5 €

Réduction des déchets : des réflexes simples mais indispensables

La semaine européenne de réduction des déchets est l'occasion pour la ville de mettre en avant les principes de consommation responsable.

ENVIRONNEMENT

Élément incontournable du développement durable, la réduction des déchets est aujourd'hui un enjeu de société à la fois sanitaire, financier et environnemental. C'est l'un des objectifs de l'Agenda 21. Pour y parvenir, il convient de trouver des alternatives au gaspillage des matières premières, et d'adopter de nouvelles habitudes de consommation.

PLUS ÉCONOMIQUE, PLUS ÉCOLOGIQUE

De multiples solutions existent déjà : éco-recharges, produits réutilisables (paniers de courses, piles rechargeables...), produits éco-conçus. Le compostage permet également de réduire la quantité de déchets de cuisine et de jardin¹. Ceci ne doit pas empêcher les citoyens d'adopter les bons réflexes dès le moment de l'achat. Ainsi, choisir des produits avec moins d'emballage, permet d'éviter de remplir inutilement sa poubelle. Aujourd'hui, les emballages représentent en moyenne 23 % du poids de nos ordures ménagères ! Préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteille est également un choix citoyen : cela revient cinquante fois moins cher, et permet d'économiser en grand nombre des matières premières. On le voit, l'évolution de nos modes de consommation peut se faire sans nuire à notre mode de vie.



Les référents environnements vont animer des stands sur la réduction des déchets entre le 21 et le 28 novembre.

UNE SEMAINE D'ANIMATIONS DANS LES GRANDES SURFACES

Les référents Environnements vont être au cœur de la campagne de sensibilisation durant la Semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 29 novembre. Des animations seront ainsi proposées dans les grandes surfaces, avec par exemple des démonstrations pratiques de la manière dont on peut

réduire sa quantité d'emballages. Rendez-vous aux magasins Leclerc (samedi lundi et vendredi de 10h à 19h30), Monoprix (mardi, jeudi et vendredi de 16h à 20h), Carrefour (lundi et jeudi de 15h30 à 19h30) et Leclerc Charles-de-Gaulle (mardi, mercredi et samedi de 10h à 19h30). ■

¹ La mairie met à disposition des Colombiens des composteurs en plastique recyclé.
Renseignements : 0 800 892 700.

DÉMOCRATIE

Les élus à votre écoute



Aux Fossés-Jean, les Colombiens ont été nombreux à engager le dialogue avec les élus.

Symbole de la rénovation de la vie publique, les premiers bilans participatifs, lancés en octobre dernier ont mobilisé. Premier thème abordé à l'occasion de ces rencontres sur le terrain : la démocratie locale. L'occasion pour les habitants de s'inter-

roger et de débattre avec la majorité municipale sur le rôle des conseils de quartiers, les modalités de la concertation, l'écoute des élus ou encore les droits de l'opposition. Pour Marie, habitante des Fossés-Jean, la démocratie locale était, avant ces rendez-

vous citoyens, un concept abstrait : « Mais savoir qu'aujourd'hui l'avis des Colombiens compte est rassurant. Et puis, on ne peut que se féliciter de la présence des élus dans nos quartiers ».

En novembre, la démocratie locale fera place à une nouvelle thématique : la sécurité. Alors vous aussi, venez vous exprimer et débattre ces prochaines semaines dans les quartiers ou dès à présent sur le blog <http://parlons-en.colombes.fr>. À l'issue de la démarche fin 2010, la municipalité publiera un 1^{er} bilan à mi-manda. ■

Retrouvez l'actualité des bilans et les prochains rendez-vous avec vos élus sur <http://parlons-en.colombes.fr>

DE RICHES ÉCHANGES À LA SEMAINE BLEUE



Marquée le lundi par l'inauguration de la résidence Yvonne Feuillard, la Semaine Bleue a été le lieu, sept jours durant, de

nombreux et riches échanges à travers la ville. De l'Avant-Seine au centre d'activités Chatou, les animations organisées par le CLIC et le service Intergénérationnel ont rencontré un large public : tandis qu'un spectacle de marionnettes a rapproché les petits et leurs grands-parents, les ateliers de la journée d'aide aux aidants ont proposé comme leur nom l'indique de conseiller et de faire s'exprimer les aides à domicile. Thème fort de la semaine, l'échange intergénérationnel a lui été au cœur du dernier temps fort à l'Espace Ados, qui rassemblait les 12-15 ans et les retraités autour d'un panel d'activités originales.

Agenda 21 colombien : le plan d'actions

En novembre, après un an de concertation, l'Agenda 21 de Colombes dévoile à travers une exposition itinérante son premier programme d'actions en matière de développement durable.

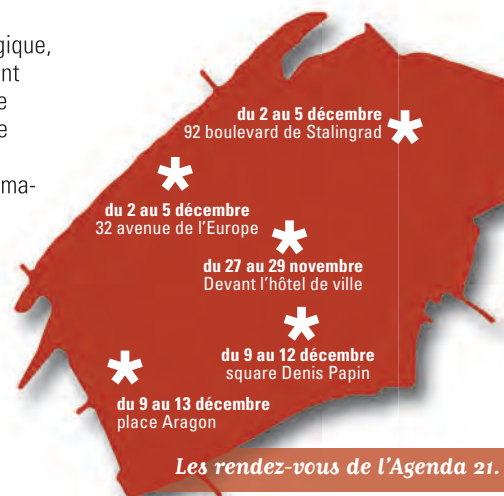
ENVIRONNEMENT



Depuis l'ouverture fin 2008 des Assises pour une ville écologique, habitants, élus et acteurs de l'aménagement du territoire ont planché et débattu sur l'avenir de Colombes. Une démarche fondée sur la concertation qui nourrit aujourd'hui un programme d'actions sociales et environnementales.

Établi à partir de propositions élaborées au sein des ateliers thématiques qui ont accompagné la démarche tout au long de l'année, ou postées sur le blog de l'Agenda 21 colombien, ce programme se décline autour de cinq thématiques distinctes que sont : la mobilité et les transports, le cadre de vie et l'environnement, l'urbanisme et le développement durable, les territoires et la solidarité, et enfin l'économie responsable et solidaire. L'ensemble de ces thèmes et actions vont faire l'objet du 27 novembre au 12 décembre d'une exposition itinérante pédagogique et ludique afin que tous s'approprient (dates et lieux sur la carte ci-contre) l'Agenda 21 colombien. Inauguration le jeudi 26 novembre à 18h, parvis de l'hôtel de ville. ■

Plus d'infos sur agenda21.colombes.fr



ÉDUCATION

Agenda 21 scolaire : Marcel Pagnol en pionnier



Consultation sur l'écologie.

Tri des déchets, respect de l'environnement, économies d'énergie... depuis plusieurs années déjà, l'école Marcel Pagnol s'inscrit dans une démarche volontariste en faveur de l'écologie et le développement durable. L'établissement a franchi une nouvelle étape avec le lancement en octobre dernier de son Agenda 21 scolaire. Une première à Colombes.

PREMIÈRES FICHES ACTION AU PRINTEMPS

Présentée aux enseignants, familles et partenaires de l'école le 2 octobre dernier, la démarche s'articulera autour de trois phases : avec en premier lieu, dès cet automne, le lancement d'un diagnostic, étape qui sera suivie en janvier prochain de la rédaction de l'Agenda 21 proprement dit, avant que ne soient lancées au printemps 2010 les premières fiches action en matière de transport et de consommations énergétiques... Des éco-délégués de classes élus au sein de l'établissement seront chargés du suivi de l'opération. ■

<http://www.ec-pagnol-colombes.ac-versailles.fr/>

Commémoration du 11 Novembre



À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 1918, le Souvenir Français organise une veillée aux flambeaux le 10 novembre à 19h, avec un départ prévu place du Souvenir et de la Déportation. La commémoration du 11 novembre proprement dite aura lieu le mercredi à 10 h. Rendez-vous à la Maison du Combattant, 7 rue du Maréchal Joffre. ■

EN DIRECT DES ASSOS

Pupitre 92

L'orchestre de musiques de variétés Pupitre 92, recrute pour ses concerts des musicien (nes) dans plusieurs postes : saxo, clarinette, flûte, trompette, tuba, cor, trombone...
Contacts : Denis Meulan (directeur musical) au 06 27 99 15 01 - Pierre David (président) au 01 47 81 95 46.

Bourse philatélique

L'APCE (Amicale philatélique de Colombes et environs), organise sa 10^e bourse toutes collections, le dimanche 8 novembre de 9h à 18h, à l'école Léon Bourgeois.
Contact : 01 47 81 03 11
pvergne@infonie.fr

Salon du diabète

À l'occasion de la journée mondiale du diabète, l'Association Française des Diabétiques (AFD), organise le salon Diabète et Nutrition du 13 au 15 novembre au CNIT Paris La Défense.
Gratuite et ouverte à tous, cette manifestation unique en France, réunit tous les acteurs de la diabétologie, pour des conférences et des ateliers de paroles et d'activités physiques.
www.afd.asso.fr

Erratum

Union Nationale des Combattants (UNC)

Cette association n'est pas au sommaire de votre guide de la ville. Voici les informations qui auraient dû y figurer. Objet : maintien des liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la patrie, la défense de leurs intérêts moraux, sociaux et matériels. Elle perpétue le souvenir des combattants morts pour la France et sert leur mémoire, entretient et développe des relations fraternelles avec les Anciens Combattants des Nations amies ou alliées.

Patrice Fichet - 01 47 80 01 41
fichet.inf@orange.fr
33 rue du Maréchal Joffre.

Le point sur les travaux à Colombes

Les travaux d'aménagement de la voirie et de la plate-forme du tramway sont en cours sur le boulevard Charles-de-Gaulle. Les essais du tramway commenceront à Colombes en 2011, pour une mise en service prévue début 2012. Le déroulé des travaux à Colombes en 5 phases :

- Travaux préalables sur la voirie et les trottoirs (démolition d'îlots, abattage d'arbres...)
- Travaux d'aménagement urbain sur la voirie et les trottoirs côté des numéros pairs
- Travaux d'aménagement urbain sur la voirie et les trottoirs côté des numéros impairs
- Travaux de système de transports (plateforme du tramway, stations...) sur l'axe central du boulevard
- Travaux de finition d'aménagements urbains (plantations, mobiliers...)

Plateforme du tramway



Date : jusqu'en janvier 2010
Lieu : rue des Côtes d'Auty
Restrictions : circulation de la rue modifiée, mise en sens unique, stationnement interdit, accessible uniquement en venant de Bezons à partir du boulevard Charles-de-Gaulle.

Date : jusqu'à fin mars 2010
Lieu : entre les rues de Sartrouville et Gabriel Péri
Restrictions : limitation du nombre de files de circulation.

Date : jusqu'en janvier 2010
Lieu : rue des Côtes d'Auty
Restrictions : circulation de la rue modifiée, mise en sens unique, stationnement interdit, accessible uniquement en venant de Bezons à partir du boulevard Charles-de-Gaulle.

Infos sur
www.t2ldefensebezons.fr/travaux1.html

EN DIRECT DU T2

VILLE

Intercommunalité Les enjeux se précisent



Les maires des six communes du projet, lors de leur dernière rencontre à Asnières.

Réunies le 13 octobre, les maires des six communes impliquées dans le projet d'intercommunalité (Colombes, Clichy, Gennevilliers, Asnières, Bois-Colombes et Saint-Ouen) ont pris connaissance des résultats de la synthèse des enjeux, des attentes et des besoins de

chaque ville, proposée par le cabinet Mazars. Celui-ci est en charge d'accompagner les élus dans le développement du projet intercommunal.

La synthèse a mis en avant plusieurs domaines dans lesquels plusieurs villes coopèrent déjà acti-

vement (la santé, la restauration collective), ainsi que l'importance de traiter à ce niveau l'emploi, le développement économique, ou les transports. Les questions du périmètre de ce « territoire », et des modalités de fonctionnement, ont également été posées.

AMÉLIORER LES SERVICES À LA POPULATION

Une ambition commune se dégage des entretiens effectués avec chaque édile : celle « d'améliorer, accroître et harmoniser les services à la population ». La synthèse permet de dégager les cohérences de territoires, et une convergence commune sur de nombreux sujets. Place maintenant aux groupes de travail thématiques, de novembre à février, avant la rédaction d'une synthèse devant servir de charte potentielle pour la création de cette intercommunalité. ■

Marchés : la ville reprend la main

COMMERCE

Marceau, Petit-Colombes et centre-ville, trois marchés animent la vie commerciale de la commune. Une activité économique qui chaque semaine touche près de 8 000 clients attachés au commerce de proximité. Après 30 ans de concession privée, les marchés du Petit-Colombes et Marceau font de nouveau l'objet depuis octobre d'une gestion municipale. L'objectif affiché de la ville est clair : redynamiser l'offre commerciale de ces lieux de vie et d'échange. Comment ? « À travers l'arrivée de nouveaux producteurs proposant des produits bio et de terroir. Mais aussi en favorisant à Marceau l'installation de commerçants « volants » de qualité (vêtements, chaussures...) », explique Philippe Le Prevost, élu en charge du Commerce et de l'artisanat. ■



L'objectif de la municipalisation des marchés : développer une meilleure offre commerciale.

Restos du cœur

Dans le cadre de l'ouverture le lundi 30 novembre des Restos du cœur pour la campagne hiver 2009-2010, l'association lance les premières inscriptions le lundi 16 novembre au 133 rue Gabriel Péri à Colombes.

Accès : bus 378,167 et 367. ■

Le Marché Marceau s'éveille

Le samedi 14 novembre, les commerçants du marché vous accueillent de 9h à 13h à l'occasion d'un événement promotionnel. Présence pour l'occasion de nombreux exposants (chaussures, quincaillerie, confection hommes, femmes et enfants, etc.) et organisation d'un jeu-concours avec de nombreux bons d'achats à gagner. ■

Les Colombiens chantent Carmen

Le CSC des Fossés Jean accueille un atelier de chant lyrique, animé par Malika Bellaribi Le Moal. Avec des objectifs concrets, cette artiste veut rendre l'opéra accessible à tous.

CULTURE



Malika Bellaribi Le Moal a décidé de partager la joie que lui procure le chant.

P lus qu'un lieu d'activités, le CSC des Fossés-Jean est un espace de création. Création enfantine, ludique... mais aussi artistique. Parmi les différents ateliers proposés, il y a celui animé par Malika Bellaribi Le Moal. Cette ancienne habitante de Colombes est mezzo-

soprano professionnel depuis plus de vingt ans et se produit sur les plus grandes scènes françaises. Malménée par la vie dans son enfance et sauvée par la musique, Malika Bellaribi Le Moal a décidé de partager la joie que lui procure le chant. C'est pourquoi elle est reve-

nue à Colombes, où elle a créé deux ateliers de chant lyrique.

À LA CONQUÊTE DE PARIS

Pendant près d'un an, les participants vont apprendre à travailler leur respiration et leur diction, avant de s'attaquer aux airs de l'opéra Carmen. Dès qu'ils en seront capables, et dans un esprit de mixité culturelle, ces derniers se produiront aux côtés de professionnels à l'occasion du festival Bouche à Oreille en Gascogne, puis au conservatoire de Colombes. « L'objectif de ces ateliers est de monter un spectacle à l'Avant-Seine l'an prochain, avant d'emmener Carmen à la conquête de Paris », se confie plein d'espoir l'artiste. ■

Colombes conserve sa troisième fleur

JEUNESSE

E lle l'avait obtenu pour la première fois en 2007 : cette année, Colombes a conservé sa troisième fleur au Concours national des villes et villages fleuris. Comme le stipule le règlement de ce concours, un jury régional a durant le mois de juillet, effectué une visite de confirmation, deux ans après l'attribution de son prix. Guidé pour l'occasion par Claire Gagnière, conseillère municipale déléguée au Cadre de vie, le comité a évalué la qualité du patrimoine végétal, des initiatives en faveur du développement durable et de la valorisation touristique. Un « examen » minutieux qui a porté ses fruits. Cette reconnaissance n'est pas due au hasard : plusieurs services – les espaces verts, la propreté et l'écologie urbaine – ont ainsi uni leurs efforts ces dernières années pour conserver cette distinction. ■



Le jury du concours guidé par Claire Gagnière, conseillère municipale déléguée au Cadre de vie, a effectué en juillet sa visite de confirmation.

L'insertion à portée de plateau



I nstallés depuis janvier, les Fourneaux de Marthe et Mathieu ont été officiellement inaugurés fin octobre par Philippe Sarre, maire de Colombes. Particularité de ce service de traiteur : c'est un établissement d'aide par le travail, qui offre une possibilité de réinsertion à de jeunes adultes convalescents de psychiatrie, en leur proposant donc une activité manuelle, concrète, selon des horaires adaptés. ■

Contact : 01 46 97 04 09
commercial.fourneaux@wanadoo.fr

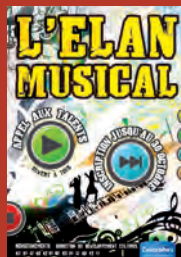
EN BREF

Corrida pédestre

La ville de Colombes organise, samedi 6 décembre, la 2^e édition de la corrida pédestre. Au programme de la manifestation, trois parcours : 950 m, départ à 14h30 ; 3,3 km, départ à 14h45 ; et 10 km, départ 15h30. Rendez-vous à l'hôtel de ville. Épreuves gratuites ouvertes à tous. Inscriptions du 15 octobre au 6 décembre.

Direction des sports, 30 avenue Henri Barbusse - 01 47 60 83 32.
Plus d'infos sur www.colombes.fr

L'élan musical



Le nouveau tremplin musical de Colombes, c'est désormais L'Élan Musical. Trois groupes

d'artistes, jazz, hip-hop et rock, sont jugés par un jury de professionnels au Caf'Muz les 21 et 28 novembre et à l'Espace des 4 chemins. le 5 décembre. Les vainqueurs gagneront une année d'accompagnement artistique. Caf'Muz - 01 47 60 43 11 ou à l'Espace des 4 Chemins 01 42 42 09 85

Archives municipales

Le fonds des recensements conservé par les Archives communales est l'un des plus riches de la région parisienne. Ces trois dernières années, ce dernier a bénéficié avec le soutien des Archives départementales d'opération de restauration et de microfilmage. Depuis octobre, l'ensemble de documents, dont le recensement des habitants de Colombes de 1812 à 1954, est à nouveau consultable. À noter que ce dernier répertoire également jusqu'en 1910 les habitants des communes de Bois-Colombes et de La Garenne-Colombes. Service des Archives communales : 14-16 place Henri Neveu 01 47 60 83 11 ou archives@mairie-colombes.fr

L'eau, une ressource à préserver

L'eau est une ressource vitale, sujette à un cycle complexe pour alimenter chaque foyer. La commune s'engage pour préserver sa qualité et sensibiliser la population à sa bonne consommation.



Les réseaux de distribution et d'assainissement sont régulièrement contrôlés afin d'assurer une bonne qualité de l'eau.

Nous ne pouvons pas vivre sans elle. L'eau fait partie de notre quotidien, c'est une ressource vitale, mais dont ne soupçonnons sans doute pas toujours la fragilité. Dans de nombreux pays, d'Afrique, du Moyen-Orient, l'eau n'est pas un bien commun mais un luxe, une denrée précieuse. Il est d'autant plus important pour nous d'apprécier à sa juste valeur cette richesse naturelle dont la qualité est le fruit d'un travail quotidien.

UN CYCLE MINUTIEUSEMENT SURVEILLÉ

L'eau potable, distribuée à la ville et à ses habitants, est le résultat d'un savant mélange de sources souterraines et fluviales (voir ci-dessous). En coopération avec les services de l'Environnement et de l'Infrastructure, la société Eau et Force gère la production et la distribution de l'eau à Colombes, ainsi que dans 9 autres communes, regroupées au sein du SEPG (Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers). Depuis l'usine du Mont Valérien, cette société peut traiter chaque jour 120 000 m³ d'eau potable en moyenne.

La bonne marche de ce réseau de 140 km implique à la fois un contrôle sanitaire rigoureux de l'eau distribuée, effectué par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), qui passe parfois par une participation active des habitants (voir encadré), et un entretien constant des réseaux souterrains de distribution. « Une des priorités, c'est de minimi-

ser les pertes d'eau », indique Michel Guillot, directeur technique d'Eau et Force. Nous mesurons en permanence les débits, et via plusieurs outils (sondes, mesures acoustiques), nous pouvons ausculter au mètre près le réseau et rechercher les éventuelles fuites ».

À l'autre bout de la chaîne, la récupération et le traitement de dépollution des eaux usées est à la charge du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne), via sa station Centre de Colombes. En moyenne, près de 22 000 m³ d'eaux usées sont collectées quotidiennement et traitées, avant d'être rejetées dans la Seine.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR MIEUX CONSOMMER L'EAU

Depuis la rentrée 2008, la Cité de l'Eau, installée au cœur du SIAAP à Colombes, permet aux écoliers de tout savoir sur ce cycle de l'eau, et de prendre conscience de son importance pour l'environnement. Consommer intelligemment l'eau : c'est l'une des priorités de la ville, l'une des actions qui devraient être mises en avant au sein de l'Agenda 21, également.

Cette volonté de sensibiliser le public à des gestes simples mais essentiels (arroser son jardin en soirée ou tôt dans la matinée, fermer le robinet lorsqu'on se brosse les dents, etc.) n'aurait pas de sens si la commune ne s'engageait pas elle-même dans des actions concrètes.

« Plusieurs solutions existent pour diminuer notre

L'EAU DE COLOMBES, UN CYCLE COMPLEXE

LA PRODUCTION

- Eaux de Seine puisées à Suresnes
- Eaux de nappes souterraines prélevées à Aubergenville, à Croissy-sur-Seine et à Villeneuve-la-Garenne

LE TRAITEMENT

- Usine du Mont Valérien. Le traitement des eaux issues du mélange entre les deux sources permet d'éliminer les éléments polluants, puis les bactéries et virus résiduels.

LA DISTRIBUTION

- Réseau de distribution
 - Réservoirs de stockage
- Les réservoirs permettent d'absorber les pointes de consommation, et sont régulièrement entretenus. Les contrôles sanitaires effectués sur le réseau de distribution comprennent une soixantaine de paramètres de qualité.

CONSOMMATION
ENTREPRISES
ET MÉNAGES

L'ASSAINISSEMENT

- Réseau de collecte
 - Station d'épuration du SIAAP
- Le système unitaire recueille à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. La gestion du réseau d'assainissement (91,6 km) est dévolue à la société Eau et Force.

REJET DES EAUX DÉPOLLUÉES

- La Seine
- La ville intervient pour des contrôles réguliers, afin de s'assurer de la propreté des eaux rejetées.

consommation d'eau, explique Valérie Hajduch, directrice du service Environnement. *Nous travaillons à la création de nouveaux bassins de rétention, ainsi que des cuves de récupération d'eau de pluie. L'optimisation des temps d'arrosages automatiques est également une priorité.* Les opérations ANRU et le futur PLU devraient par ailleurs bénéficier, pour les nouvelles constructions, de l'intégration de bassins de rétention. La ville réfléchit à la question de l'utilisation des récupérateurs d'eau chez les particuliers, et à la possibilité de mettre en place des incitations financières pour leur installation.

Le changement de nos habitudes, la prise de conscience de la fragilité de notre écosystème, fait figure de défi pour l'avenir. Une meilleure utilisation de l'eau qui passe également par un partage de nos savoir-faire et de nos ressources avec d'autres régions de la planète, telles que la ville de Yaoundé (Cameroun), que Colombes pourrait accompagner dans la réalisation d'un chantier de raccordement d'eau potable. ■

INTERVIEW

« Tout le monde est gagnant à économiser l'eau »



Catherine Bernard,
adjointe au
maire déléguée
à l'Environnement
et à la maîtrise des
énergies.

L'économie de l'eau est l'une des actions recommandées par l'Agenda 21. Quelles mesures la ville met-elle en place actuellement pour contribuer à cette économie ?

Nous pouvons déjà noter l'utilisation raisonnée de l'arrosage pour les jardins et massifs municipaux. Il nous faudra accentuer l'utilisation de plantes moins gourmandes en eau et utiliser de plus en plus les bassins de rétention d'eau. Nous étudions d'ailleurs la possibilité d'utiliser cette eau récupérée pour une partie du nettoyage de voirie.

On peut citer également la suppression des produits phytosanitaires pour les espaces verts de Colombes, des produits ayant des effets cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques. Ce sont des produits rémanants, qui perturbent l'éco-système aquatique et ont des répercussions sur la santé. Nous avons trouvé des alternatives, de nouveaux traitements pour les plantes des jardins municipaux, entre autres.

Si l'on pense sur le long terme, une des priorités est de lutter contre l'imperméabilisation des sols, et la dégradation du milieu aquatique. Cela permettra indirectement de limiter les coûts d'investissements, pour la ville comme pour les habitants.

Un des grands secteurs de dépense pour l'eau, reste le nettoyage régulier de la voirie municipale...

La ville a plusieurs projets autour de la récupération d'eau pluviale et des eaux rejetées par le SIAAP, mais il faut prendre en compte les problèmes d'hygiène avant de penser à pouvoir la déverser sur la voie publique. Dans le but de réduire les lavages de voirie, qui ont un coût conséquent, nous travaillons par ailleurs à des actions de sensibilisation contre les déjections canines. Nous sommes malgré tout la ville de la boucle Nord qui utilise le moins d'eau pour les besoins communaux. La moyenne se situe ainsi autour de 4 m³ par habitant, et nous sommes à 2,59 m³ par habitant.

Le coût de l'eau est d'ailleurs une préoccupation majeure pour les habitants, qui donc a tout intérêt à ne pas la gaspiller ?

Effectivement, il est d'autant plus important de faire des économies, que le prix de l'eau continue d'augmenter, de 4,41 % entre 2007 et 2008. Nous faisons partie d'un syndicat composé de dix communes, il nous appartient de réclamer d'une même voix une maîtrise des prix, mais à court terme, l'important est de ne pas gaspiller, pour la ville comme pour les particuliers. L'eau est une ressource précieuse, tout le monde est gagnant à l'économiser, et cela contribue en même temps à préserver notre environnement. La ville a évité de justesse la restriction d'eau, cet été, pour la préservation de nos nappes phréatiques. Nous ne devons donc pas nous croire à l'abri, et continuer à sensibiliser la population.

QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME ?

En cas de problème de fuite, d'écoulement d'eau, de mauvaises odeurs, de manque de pression, d'évacuation des eaux usées, les services d'Eau et Force sont à la disposition des Colombiens. Pour tout savoir sur l'eau de votre robinet et l'assainissement, vous pouvez ainsi joindre les conseillers clientèle de la société au 0810378378 (numéro Azur), du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h. En cas d'urgence, un service 24h/24 est également disponible au 0810878878 (numéro Azur).

À noter également, pour les cas de consommation trop élevée, qu'un compte-rendu est laissé à chaque passage du releveur de compteur, ceci afin d'éviter pour les visites suivantes des factures trop salées !

Service clientèle

► N°Azur 0 810 378 378

PRIX D'APPEL LOCAL

Urgence 24h/24

► N°Azur 0 810 878 878

PRIX D'APPEL LOCAL

UNE QUESTION DE GOÛT...



Pour inciter les habitants à consommer de manière régulière l'eau du robinet, plutôt que de l'eau en bouteille, et améliorer sa qualité, la ville a souhaité recueillir les impressions des premiers concernés. C'est ainsi qu'est né en 2005 l'Observatoire du goût de l'eau, sur l'ensemble de la presqu'île de Gennevilliers. Une opération simple, basée sur le volontariat : les habitants, après avoir été formés pour l'occasion à

l'analyse des goûts, envoient de leur domicile les résultats de leurs « dégustations », régulièrement. Ces tests permettent de modifier en amont le traitement de l'eau¹. Quatre ans plus tard, l'Observatoire dispose d'un réseau de 280 goûteurs volontaires dont 29 à Colombes, un succès qui a fait des petits : en 2008, l'opération « Graines de goûteurs » a permis d'initier les écoliers de CM1 et de CM2 de dix communes à ces mêmes exercices, selon des « grilles de saveurs » à la fois ludiques et pédagogiques. Cette année encore, les élèves de Colombes vont tenter d'être les meilleurs goûteurs de la boucle Nord : la meilleure école gagne en effet l'installation d'un robinet-fontaine dans ses locaux.

¹ Informations et inscriptions : www.goutdeleau.com.

À Colombes, le sport se conjugue au présent

Faire découvrir le sport à la jeunesse, favoriser la formation de futurs champions, réunir plusieurs générations au sein d'un même club... la ville fait de l'accès à la pratique sportive l'une de ses priorités.



Avec près de 1300 licenciés, le football fait figure de sport phare à Colombes, ce qui n'empêche pas les nombreuses autres disciplines d'être très suivies.

Depuis plus d'un siècle, le nom de Colombes est reconnu au plus haut niveau sportif. Qu'il s'agisse d'évoquer le passé du stade Yves-du-Manoir ou des champions ayant porté fièrement les couleurs de leur ville natale, les anecdotes, les moments forts et les titres ne manquent pas. Il n'est donc pas étonnant de constater l'énergie que la commune investit dans la promotion de l'activité physique, et ce dès le plus jeune âge.

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Les premiers contacts avec le sport se font à l'école. Là, ce sont les inspecteurs d'Académie, qui pour le compte de l'Éducation Nationale, bâtissent le programme des activités physiques et sportives des élèves primaires, en étroite collaboration avec la Direction des sports. Celle-ci met à disposition six éducateurs sportifs à plein temps, qui interviennent auprès des jeunes toute l'année sur une dizaine de sports différents (sauf la natation, prise en charge par des maîtres-nageurs). Un travail de titan, puisque, en comptant également les activités du centre de loisirs sportifs, cela représente 6 000 heures de pratique sportive par an. « L'éducation et la citoyenneté des jeunes par le sport est un objectif majeur des actions que nous menons et soutenons, explique Jonathan Loyarte, directeur des sports. Nous incitons les clubs à travailler dans ce sens, et dans celui de la formation, en les soutenant

via des conventions, des partenariats, la mise à disposition gratuite des installations, des aides matérielles et logistiques, et les subventions de la municipalité. »

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Éduquer, faire découvrir aux enfants comme aux adultes les valeurs et les bienfaits du sport, mais aussi soutenir la formation des jeunes les plus motivés : Colombes assure une vraie mission de service public, qui touche autant les associations que les pratiquants, amateurs comme professionnels. Cela se traduit sur le terrain par des événements réguliers et populaires comme la Corrida pédestre, Colombes en Sports, le cross scolaire, et des manifestations d'importance : championnats régionaux de boxe en novembre, rencontres régionales d'escrime en janvier, championnats de France de natation juniors en février... « Pour tous ces événements, nous évaluons au préalable avec les clubs la pertinence, les coûts, la faisabilité de ces rencontres au regard notamment de notre politique sportive, et de nos moyens », rappelle Jonathan Loyarte. Leur nombre augmente de fait chaque année, celui du nombre de disciplines également – on note ainsi l'arrivée à Colombes de la boxe thaï et du tir à l'arc. Conséquence logique : le nombre de licenciés et de demandes de créneaux monte lui aussi en flèche, posant le problème de l'occupation et la gestion des équipements municipaux (voir encadré). La rançon du succès, en quelque sorte... ■

LES ENJEUX D'UNE BONNE FORMATION



Aux côtés du tennis, le football et le rugby sont les deux sports qui attirent le plus de licenciés. On recense près de 1 300 footballers répartis sur trois clubs : l'ESC, qui associe compétition et actions éducatives, permettant aux jeunes de se perfectionner via les stages Colombes en Foot ; le LSOC, qui propose une liberté de pratique du foot à un large public ; le Racing Club de France (RCF), qui accueille à la fois l'élite (une équipe en CFA), les amateurs, et forme les plus jeunes. Il attache pour sa part une grande importance à leur éducation. « Nous avons mis en place une charte, qui met en avant la nécessité de respecter les adversaires, les arbitres, les éducateurs, sur et en dehors du terrain », explique Bruno Texier, co-président du club. Des notions primordiales, au cœur de la formation sport-études que le club a initié au collège Moulin-Joly.

Au Racing Métro 92, l'école de rugby s'investit également pour transmettre les valeurs de l'ovale aux 500 juniors inscrits, qui regardent avec envie leurs aînés évoluer dans le Top 14. Récemment arrivés au sein de l'équipe première, Mathieu Lorée et Henri Chavancy (photo), qui ont longtemps foulé les pelouses de l'école colombienne, font figure d'exemple pour cette jeune génération. Avec son retour en élite, le club mise beaucoup sur la formation de ses poussins ou benjamins, pour promouvoir le sport de compétition et renforcer, à long terme, les rangs de son équipe.

CHIFFRES CLEFS

3094 C'est le nombre d'heures d'intervention assurées par les éducateurs de la direction des sports par an, qui ne comprend pas la natation en écoles primaires (maternelles et élémentaires).

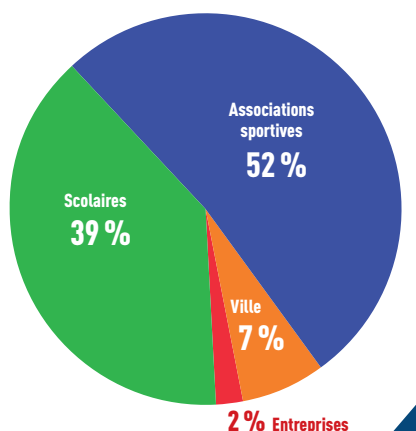
1,564 C'est, en million d'euros, le montant total des aides (directes et indirectes) apportées par la municipalité aux associations sportives.

9100 Nombre de licenciés recensés à Colombes, sur une quarantaine de disciplines. Un dixième d'entre eux pratique le football.

LE GRAPHIQUE

Utilisation hebdomadaire des équipements sportifs de la ville

Chaque semaine, le nombre d'heures cumulé d'utilisations des équipements sportifs (stades, patinoire, piscine, gymnases, tennis) se monte en moyenne à 1654 heures.



DES ÉQUIPEMENTS D'AVENIR



Malgré un vaste choix d'équipements, Colombes doit composer avec deux constats : certains doivent être remis aux normes, et ils ne sont pas de trop pour accueillir plus de 9 000 licenciés.

Le service des sports doit ainsi trouver le bon équilibre entre les créneaux alloués aux scolaires, aux entreprises, et aux licenciés, qui occupent la majeure partie de la semaine les terrains.

L'avenir passe par l'ouverture de nouveaux lieux dédiés au sport : le club house au stade Charles Péguy, la réorientation de la salle J'Sports vers le tennis de table et la gym, ou la salle de sports pied-poing, qui ouvrira ses portes cet automne. Quatre clubs doivent l'intégrer : l'ESC Boxing Club, l'association « Fair-Play », le Karaté Club de Colombes, et le muai thaï. Un espace de 900 m², « qui apporte un vrai plus, en qualité d'équipement comme en quantité de pratiquants qu'elle peut accueillir, au regard de sa localisation, du projet social des clubs utilisateurs et des disciplines proposées, porteuses de valeurs chères à la commune », estime Jonathan Loyarte. Kamel Bouhaloufa, insiste lui sur le caractère novateur de cette ouverture, « car c'est la première fois qu'il y a un établissement sportif de ce type aux 4 Chemins, qui va profiter à tous les jeunes du quartier ».

INTERVIEW

«Favoriser la diversité sportive, pour tous les publics»



Kamel Bouhaloufa, adjoint au maire délégué au sport, et **Philippe Pattier**, conseiller municipal en charge du sport scolaire.

Quelle importance la ville donne-t-elle à la pratique sportive, et la découverte des activités physiques pour les jeunes ?

Kamel Bouhaloufa : Notre but, c'est de favoriser la diversité sportive pour tous les publics : scolaires, adolescents, et adultes. Mais le sport scolaire est déterminant pour notre ville, nous souhaitons avoir dans ce domaine une politique volontariste et concrète, même si des choix sont faits par l'Éducation Nationale. Cette dernière met en place les choix d'activités, incite les professeurs des écoles à proposer les projets pédagogiques, etc.

Philippe Pattier : Le programme est établi par l'Éducation Nationale, mais les moyens investis sur le terrain, viennent de la ville. Notre volonté est donc bien réelle. Nous voulons établir des passerelles entre le sport scolaire et le sport découverte. Avec le centre de loisirs sportifs par exemple, les jeunes peuvent être repérés par des entraîneurs, les animateurs de la ville, ou prendre goût à un sport et intégrer un club colombien. Les loisirs et la compétition sont pour nous intimement liés.

Quels sont les projets pédagogiques développés autour du sport ?

PP : Nous développons un projet de « pôle sportif et citoyen » en collaboration avec l'Éducation Nationale, qui concernerait les écoles situées autour des centres sportifs, et consisterait à créer dès le CM2, des classes sportives, basées sur des jeunes motivés, pour instituer une filière sport avec le collège Moulin Joly puis le lycée Maupassant, qui proposent déjà des classes de ce type dans les sections scolaires football et rugby. Nous essayons ici d'apporter de la mixité sociale au sein de l'école, de créer du lien par le sport. Nous avons d'autres pistes, notamment pour l'implantation d'un parcours de courses d'orientation à Vallangoujard, et le développement de l'apprentissage du vélo à l'école.

La ville a-t-elle assez d'équipements pour répondre à la demande des Colombiens ?

KB : Nous sommes une des rares villes à avoir autant d'équipements sportifs sur un si petit périmètre. Nous sommes là pour proposer le maximum d'activités possibles, même si cela a un coût. Mais il y a saturation dans bon nombre d'équipements, surtout pour le football. Une solution efficace reste l'acquisition de foncier, mais nous en avons peu de disponible à Colombes. Nous passons déjà des conventions avec les collèges, pour utiliser leurs gymnases. Nous remettons aux normes toutes nos infrastructures, car il s'agit d'exploiter intelligemment le bâti existant, avec des règles de fonctionnement rigoureuses pour garantir l'accès au plus grand nombre.



ENSEMBLE POUR L'EMPLOI

Face à la crise, Colombes et ses partenaires se mobilisent au quotidien pour gagner la bataille de l'emploi avec comme priorité : faire reculer le chômage et combattre la précarité. Une politique qui passe par la mutualisation des moyens : Mission locale, Maison pour l'emploi, chargés des relations entreprises et CCAS, et par des dispositifs d'aide et d'accompagnement.

En France, les plans sociaux tombent en rafales, l'automobile est en panne sèche, le secteur de la construction perd depuis le début de l'année des dizaines de milliers d'emplois. Cette remontée du chômage risque de priver de revenus, si ce n'est déjà fait, des centaines de milliers de foyers. Pourtant, dans ce marché en berne, la ville de Colombes et ses partenaires ne baissent pas pavillon.

MUTUALISATION des moyens et des compétences

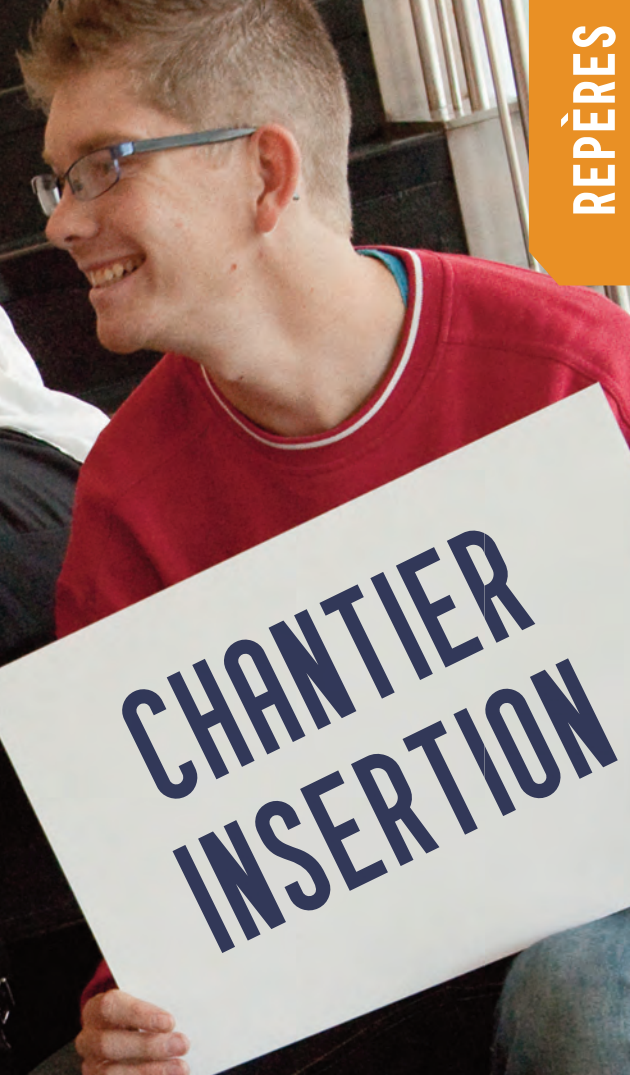
En effet, face à la crise, il faut le concours et l'énergie de nombreux acteurs pour soulever les courbes de la croissance et faire chuter celle du chômage. En partenariat avec le Pôle emploi, la commune et ses structures dédiées se mobilisent ainsi au quotidien pour gagner la bataille

de l'emploi avec comme objectif prioritaire de faire reculer la précarité et de redonner une dignité aux demandeurs d'emploi, qui pour certains ont connu les aléas de la crise économique, pour d'autres une absence de parcours de formation, des accidents de la vie ou encore une situation de départ moins enviable que d'autres...

Une politique qui passe par la mutualisation des moyens : Mission locale, Maison pour l'emploi, chargés des relations entreprises et CCAS, et par des dispositifs d'aide et d'accompagnement ciblés sur les populations les plus fragiles. Une mise en réseau, gage d'efficacité, qui va prendre encore plus d'ampleur grâce à la réunion en juillet dernier de la Mission locale et de la Maison pour l'emploi dans leurs nouveaux locaux du « Tremplin vers l'emploi ».

L'INSERTION par l'activité économique

S'appuyant sur le principe que la dynamique de l'emploi est indissociable de celle de l'économie, deux grandes missions ont été assignées à la direction des Affaires économiques et de l'emploi de la ville. Tout d'abord accompagner de façon individuelle les demandeurs d'emploi en complément du Pôle emploi. Ensuite dynamiser le réseau d'entreprises en les mettant en relation entre elles grâce par exemple au club des grandes entreprises « Colombes Expansion ». Une attention toute particulière est également portée à l'aide à la création d'entreprises. Aujourd'hui, 40 % des personnes suivies au sein des structures de la ville décrochent une embauche pérenne. Au premier semestre 2009, Colombes et ses partenaires ont permis le retour à l'emploi de 1441 personnes. ■



LES CHIFFRES CLEFS

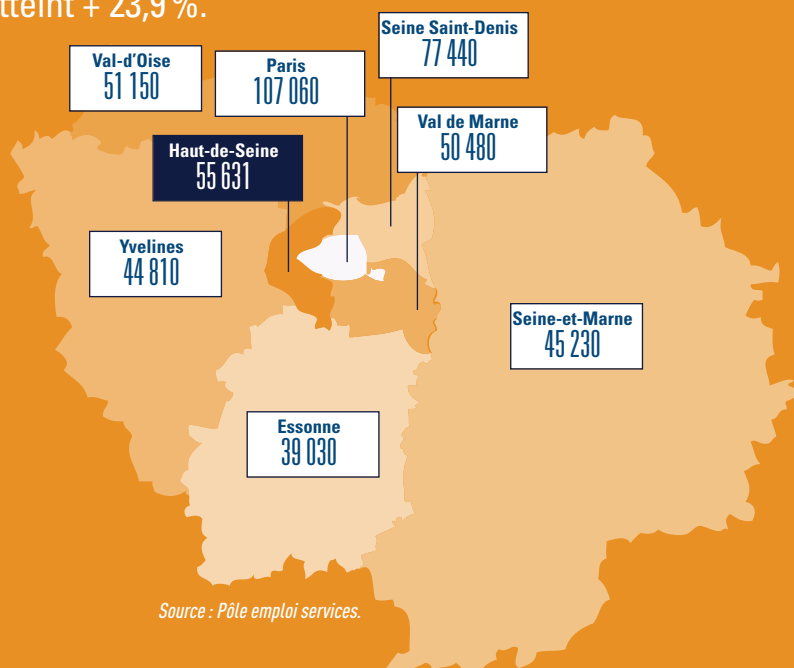
41 895 C'est la population active estimée en 2006 à Colombes.
Chiffre 2006 publié en juin 2009 par l'INSEE

9,47 % C'est le taux de chômage estimé à Colombes au 31 août 2009.
Ce chiffre s'obtient par la division du nombre de chômeurs de catégorie 1 (3 971 personnes) par celui de la population active estimée (41 895).
Chiffre Pôle emploi et direction des Affaires économiques, de l'emploi et du commerce.

2 604 C'est le nombre de personnes qui a été accueilli au premier semestre 2009 par la Maison pour l'Emploi, la Mission Locale et l'équipe de l'Espace Insertion.

LE CHÔMAGE EN ILE-DE-FRANCE

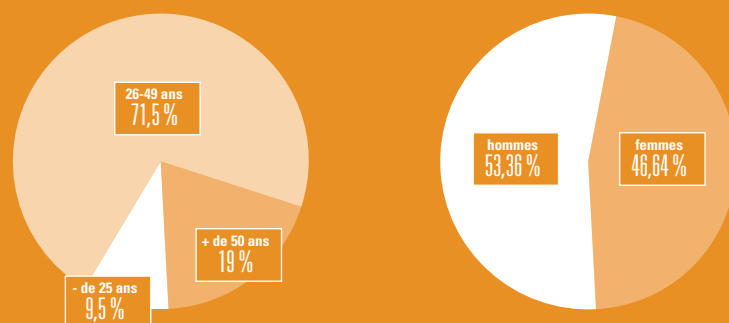
La dégradation annuelle s'amplifie. Sur un an, la variation régionale s'établit à +22,1 % quand celle du département atteint +23,9 %.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre des chantiers de rénovation urbaine, l'Etat impose aux promoteurs et bailleurs que 5 % du nombre total d'heures travaillées sur ces chantiers bénéficient prioritairement aux habitants de la ville. Il s'agit d'une clause dite « d'insertion ». À Colombes, ce dispositif a déjà permis l'embauche de 36 Colombiens depuis novembre 2006 et un principe équivalent est d'ores et déjà intégré dans les futurs marchés publics lancés par la commune.

LE CHÔMAGE À COLOMBES (par sexe et âge)



Chiffres au premier semestre 2009, source : direction des Affaires économiques.

Un réseau pour être plus efficace

La ville s'appuie sur un réseau de structures et de dispositifs pour donner à tous les meilleurs chances de trouver un emploi. Certaines sont chargées de l'accueil, de la formation, d'autres s'adressent à des publics spécifiques ou encore proposent des passerelles vers l'entreprise... Revue de détails.



L'efficacité de l'Espace insertion repose sur la qualité de l'accompagnement et du suivi des personnes.

LA MISSION locale

Son rôle : aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus non scolarisés dans toutes les étapes de leur parcours vers l'emploi. Tout au long de leur accompagnement, ces derniers peuvent bénéficier d'aides adaptées aux problématiques rencontrées telles que l'accès à l'emploi, à la formation, aux contrats en alternance, l'hébergement...

La Mission locale de Colombes tient également des permanences au sein des quatre mairies de proximité. Son chargé de projet « développeur emploi » travaille en étroite collaboration avec les chargés des relations entreprises et Pôle Emploi. En 2008, ses sept conseillers ont accompagné 1625 jeunes dont 691 nouveaux.

« L'emploi n'est qu'un aspect de la précarité chez les jeunes, remarque Désiré Bankolé, directeur de la Mission Locale, l'accès à la santé et au logement en sont d'autres ». En effet, 20 % des jeunes reçus par la mission locale sont hébergés de manière précaire. À travers le dispositif Imagin'Toit, porté par le département, des protocoles d'accord ont notamment été signés avec des foyers de jeunes travailleurs. Des hébergements ont par ailleurs été financés dans le cadre du CUCS (voir encadré) et un logement « passerelle » accordé par la ville.

LA MAISON pour l'emploi

Mise en place en 1999, la Maison pour l'emploi (MPE) a pour mission de mettre en œuvre et de développer un service de proximité en matière d'accès à l'emploi et à la formation à destination des Colombiens de plus de 26 ans quels que soient leurs statuts : demandeurs d'emploi inscrits ou non au Pôle Emploi, salariés...

Son objectif : informer, conseiller et aider les personnes en recherche d'emploi ou de formation à effectuer des choix par le biais d'un accompagnement personnalisé. En parallèle, la Maison pour l'emploi mobilise des outils, et surtout sollicite des services et des partenaires dans les domaines de la formation, de l'emploi, de l'évaluation et de l'orientation notamment à travers les bilans de compétences. « De plus en plus de personnes qui se présentent à nous sont des salariés précaires, pour la majorité des femmes, ne travaillant pas assez d'heures pour subvenir à leurs besoins », explique Véronique Komé-Komé, responsable de la MPE.

Autres spécificités de la structure : l'organisation d'ateliers autour de la recherche d'emploi et de rencontres avec les entreprises et une permanence d'information bimensuelle sur la VAE (validation des acquis d'expérience). Un dispositif que le public se doit de ne pas négliger, surtout dans une période où l'offre de formation se fait rare.

L'ESPACE insertion

Structure créée en 2006 et entièrement dédiée aux bénéficiaires des minima sociaux, l'Espace Insertion s'appuie sur la mutualisation des moyens humains et matériels des services du département (Circonscription de vie sociale) et de la ville (CCAS) regroupés en un seul lieu. L'efficacité du dispositif repose sur la qualité de l'accompagnement et du suivi des personnes que permet ce guichet unique. Celui-ci assure l'intégralité de la prise en charge en partant de l'instruction du dossier jusqu'à la signature du

MUTUALISER LES MOYENS AVEC LE TREMLIN VERS L'EMPLOI



Après plusieurs mois de travaux, les nouveaux locaux du « Tremplin vers l'emploi » ont été inaugurés par l'équipe municipale en octobre dernier. L'équipement, situé au 63 rue Gabriel Péri, accueille depuis juillet les équipes de la Mission Locale et de la Maison pour l'Emploi. Laissés libres par l'ANPE, ces nouveaux locaux entièrement remis à neuf bénéficient désormais d'un accueil plus fonctionnel avec un espace d'auto-documentation, des affichages spacieux et un accès en libre-service à Internet. Coût des travaux : 122 000 euros, entièrement financés par la ville.



INTERVIEW

La Mission locale et la Maison pour l'Emploi mutualisent leurs moyens au sein du Tremplin vers l'emploi avec notamment un accueil partagé.

contrat d'insertion, là aussi en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de la Ville, du Département, notamment ceux inscrits au Plan Départemental Insertion - Retour à l'Emploi et de l'État. *« En période de crise, on constate que les bénéficiaires des minima sociaux sont les premiers touchés par les licenciements, remarque Jean-Michel Rio, responsable du service Insertion du CCAS, un constat qui s'explique bien souvent par leur statut précaire dans l'entreprise ».* Et Virginie Grzesiak, coordinatrice de l'Espace, d'ajouter : *« Toute la difficulté est là : pour nous, plus qu'un emploi, c'est un emploi durable que l'on se doit de construire avec notre public ».*

MÉDIATION entreprises

Intégrés à la direction des Affaires économiques et de l'emploi de la ville, les chargés de relation entreprise interviennent auprès des acteurs économiques du bassin d'emploi en leur proposant une aide gratuite et des conseils au recrutement de personnes en parcours d'insertion. Ensemble, ils définissent les besoins de l'entreprise. Tout nouveau contrat bénéficie d'un suivi durant les six premiers mois. Les entreprises peuvent également trouver auprès des chargés de relations avec les entreprises des informations sur les aides financières au recrutement et à

la formation. À travers le « parrainage local », le service propose également aux demandeurs de bénéficier d'un « coaching » de la part de professionnels de l'entreprise. *« Cela se matérialise sous la forme par exemple de conseils, codes et repères dans le domaine de la vie professionnelle en général, de la recherche d'emploi et de la formation en particulier »*, explique Halifa Saïd, l'un des deux chargés des relations avec les entreprises. Cette année, 80 Colombiens bénéficient de cet appui individualisé. Parallèlement, 413 entreprises ont été prospectées par le service et 334 mises en relations ont été effectuées. ■

LES ADRESSES UTILES

- **Chargés des relations avec les entreprises**, 42 rue de la Reine Henriette - 01 47 60 41 23
- **Tremplin vers l'emploi** (Mission locale et Maison pour l'emploi), 63 rue Gabriel-Péri 01 56 83 84 10
- **Espace insertion**, 10 avenue Henri Barbusse - 01 41 19 70 10
- **Pôle Emploi**, 102 avenue Henri Barbusse - 3649

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) développe un axe « favoriser l'emploi et le développement économique ». Ainsi en 2009, plusieurs actions ayant pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle à travers la formation ou soutenir les jeunes inscrits dans des parcours de réussite ont été financées : actualisation des compétences en anglais, hébergement pour un emploi, mobilisation insertion, action pour l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi des jeunes diplômés...

« Face à la crise, Les efforts de tous sont nécessaires »



Martine Antognazza,
adjointe au
maire
déléguée à
l'Emploi et à
l'Insertion.

La dégradation grandissante de la situation de l'emploi dans un contexte de crise génère aujourd'hui de nombreuses inquiétudes. De quel ordre ?

La situation est préoccupante et à plusieurs titres. Les plans sociaux se succèdent dans l'industrie et le tertiaire et les mutations économiques s'accroissent. Dans ce contexte, il est difficile de convaincre les entreprises de jouer pleinement leur rôle de partenaires. Malgré les incitations financières qui accompagnent les dispositifs d'insertion et de retour à l'emploi, tels que les Contrats Initiative Emploi (CIE) ou l'alternance, ces dernières restent frileuses. Autre inquiétude : les politiques d'État d'accompagnement, qui comme le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) par exemple, sont aujourd'hui remises en cause par le gouvernement. Cette réduction du nombre de dispositifs, de formations et de financements limite d'autant notre marge de manœuvre en la matière. Enfin nous resterons vigilants quant à l'avenir de notre partenaire privilégié, le Pôle Emploi qui subit actuellement de profondes transformations en interne avec la fusion de l'ANPE et de l'Assedic.

Comment envisagez-vous le rôle de la collectivité en matière d'accompagnement et d'accès à l'emploi ?

Tous nos efforts doivent porter sur la mobilisation de l'ensemble de nos outils d'accompagnement et d'insertion. C'est dans ce sens que nous avons pensé le regroupement de la Maison pour l'emploi et de la Mission locale au sein du Tremplin vers l'emploi. Mais cet engagement fort de la municipalité ne saurait se comprendre sans une coordination avec les autres services municipaux et les dispositifs locaux tels que le PLIE, les chargés de relation entreprises, le CCAS et un accroissement des partenariats avec le Pôle emploi et les acteurs économiques. La ville a son rôle à jouer dans cette bataille pour l'emploi, mais elle ne peut en aucun cas se substituer à l'État. Une autre de nos priorités est l'intensification de nos partenariats avec les entreprises. Je pense notamment à la relance du club « Colombes expansion » ou encore au projet de mise en place de nouvelles chartes de parrainage.

Existe-t-il d'autres leviers ?

Le volet emploi des CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale), les clauses d'insertion dans les marchés publics mais aussi les clubs de prévention de la commune, les espaces jeunesse, le BIJ, sans oublier l'Asec ou encore la régie de quartier « La passerelle » sont autant de dispositifs et de structures qui s'offrent à nous pour accompagner les chômeurs dans leur parcours. Et ce, qu'ils soient directement employables, qu'ils aient besoin de formation, d'une orientation professionnelle ou encore qu'ils soient confrontés à des freins à l'emploi : barrière de la langue, problèmes de santé ou de logement...

BIOCOP

**ASILYS
PRODUCTION**

L'emploi en chiffres à Colombes

Si fin 2008, Colombes ne semblait pas encore trop affecté par l'aggravation de la situation économique, les chiffres du premier semestre 2009 semblent plus préoccupants. D'où la nécessité pour la ville et ses partenaires d'utiliser tous les leviers aujourd'hui à leur disposition : Contrat initiative emploi (CIE), Contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE), chantier école, clause d'insertion (voir encadré), passerelles entreprise...

D'un point de vue comptable, ce sont au total 2 604 personnes à la recherche d'une solution relative à leur insertion professionnelle (jeunes et adultes) qui ont été reçues entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009, dont 890 pour la première fois. Cette donnée est en augmentation par rapport à 2008 de + 13,56 %. Sur cette même période, 843 personnes accompagnées par les services de la ville, l'Espace Insertion et la Mission Locale ont pu accéder (ou retrouver) un emploi au cours du premier semestre 2009, soit + 13 % par



INTERVIEW

rapport à fin juin 2008. Si l'on ajoute les résultats du Pôle Emploi sur la même période, c'est au total 1 441 personnes qui ont trouvé (ou retrouvé) un emploi au cours de la période, soit -2,90 % par rapport au 1^{er} semestre 2008 (1 484 personnes). ■

« Notre partenariat s'inscrit dans la durée »



Fabrice Gaussens, directeur de l'agence Pôle emploi à Colombes.

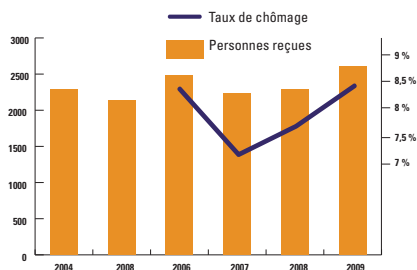
En quoi la fusion entre les réseaux Assedic et l'Anpe au sein du Pôle emploi peut-elle contribuer à une meilleure prise en charge des demandeurs d'emploi ?

D'ici l'été prochain, tous les demandeurs d'emploi seront suivis par un référent unique, qui les accompagnera pour l'indemnisation et tout le long du retour à l'emploi. Il faut rappeler que nous parlons ici de la fusion d'un établissement public, l'ANPE, avec des établissements privés que sont les Assedic. C'est un chantier énorme et délicat à gérer surtout en période de crise économique. Il faut, entre autres, regrouper les deux structures sur un seul et même site (à Colombes au 102 rue Barbusse), mais aussi former les agents à de nouveaux outils, notamment techniques, afin qu'ils puissent gérer l'ensemble des problématiques d'indemnisation et d'accompagnement des clients.

Comment se matérialise concrètement le partenariat entre l'agence et les structures communales d'aide et d'accompagnement vers l'emploi ?

C'est un partenariat qui s'inscrit dans la durée. Parce que nous sommes plus efficaces ensemble, chacun apporte ses spécificités, ses savoir-faire. Notre objectif est d'offrir les meilleures conditions au retour à l'emploi. La promotion du contrat initiative emploi (CIE) auprès des entreprises de la boucle Nord est l'un des exemples significatifs de cette collaboration entre l'agence et la ville. En deux mois, près de 800 entreprises ont été contactées et sensibilisées à ce dispositif qui permet entre autres à l'employeur de bénéficier d'aides financières ou des réductions de charge. La mise en place des Contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) « passerelle » à Colombes, contrats réservés aux jeunes de moins de 26 ans, en est un autre exemple tout comme la création à venir d'un club de créateurs d'entreprises qui bénéficieraient en terme dans ce cadre des conseils de professionnels (chambre des métiers, CCI, impôts, entreprises mairaines ou encore la boutique de gestion...).

PERSONNES ACCUEILLIES DANS LES STRUCTURES ET TAUX DE CHÔMAGE



Ce sont au total 2 604 personnes à la recherche d'une solution relative à leur insertion professionnelle (jeunes et adultes) qui ont été reçues entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2009 dans les structures municipales, dont 890 pour la première fois. Cette donnée est en augmentation par rapport à 2008 de + 13,56 %, et au-delà sur l'ensemble de la période depuis le lancement du « plan emploi » en janvier 2004.

LA VILLE ACTEUR DU RETOUR VERS L'EMPLOI

La ville s'implique depuis 2004 dans différents dispositifs comme celui des contrats aidés. Ce dispositif permet d'intégrer ponctuellement des Colombiens au sein des services municipaux.

LES RÉSULTATS

En 2005, Colombes a passé une convention avec l'État, le département et l'ex-ANPE s'engageant ainsi à recruter 150 Contrats d'Avenir sur cinq

ans. À la fin de l'année 2008, 112 ont déjà été signés. L'objectif de 150 contrats sera donc atteint en 2010, voire dépassé. Par ailleurs 57 contrats d'accompagnement dans l'emploi (ou CAE) dont 26 pour les chantiers d'insertion ont été signés en 3 ans. À noter également que le CCAS pilote des chantiers d'insertion visant à proposer des contrats du type CA et CAE dans le cadre de formations d'aide à domicile. Ainsi deux nouveaux chantiers d'insertion ont vu le jour depuis 2007.

Expression des groupes du

SOCIALISTE

Les services publics en danger

Ce n'est pas qu'une formule. La réalité est là, chaque jour, pour nous en convaincre. L'annonce par le gouvernement du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite préfigure, hélas, la réalité de demain.

Moins d'enseignants, moins d'infirmières, moins de postiers, moins de policiers... Voilà ce qui nous attend si nous ne proposons pas une riposte forte. L'exemple de la Poste, avec la votation citoyenne du 1^{er} octobre a démontré la force des citoyens quand ils prennent en main leur avenir. L'expression de 2 millions de personnes ne doit pas laisser indifférent le gouvernement et Nicolas Sarkozy. Comme nous, nombreux sont ceux qui souhaitent un référendum national sur l'avenir de la poste. Sarkozy et Fillon le refusent. Ont-ils peur de l'expression populaire ?

Chacun le sait, la réduction drastique des effectifs de la fonction publique va se traduire par une dégradation du service, voire par un abandon dans certains territoires qui se désertifient.

Ce sont trop souvent les collectivités qui sont amenées à palier le désengagement de l'État en de nombreux domaines, et notamment sur celui de la sécurité. Lorsque l'argent et la rentabilité priment sur tout le reste, c'est la vie de la collectivité dans son ensemble qui se trouve altérée. Il existe, fort heureusement, des forces importantes, au-delà des clivages partisans, qui s'opposent à la démarche du pouvoir en place. À notre initiative, la Municipalité a soutenu la votation citoyenne du 1^{er} octobre. Nous sommes résolus à défendre le service public dans toute sa dimension. Ensemble, nous pouvons agir efficacement.

Bernard Danilo (président), Zineb Akharraz, Martine Antognazza, Alexis Bachelay, Chantal Barthélemy-Ruiz, Salem Belgourch, Nora Djebbari, Jaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Michèle Etcheberry, Julien Gautier, Viviane Le Guennee, Philippe Le Prevost, Maurice Lobry et Christelle Vétizout.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Le Grand Paris : un projet à réaménager

Le projet de loi « Grand Paris » adopté par le gouvernement est inacceptable. Avec ce projet, le gouvernement Sarkozy se livre à une offensive brutale contre la démocratie, contre les droits des collectivités locales, et contre les conditions de vie des habitants de l'Île-de-France.

Ce projet de loi, élaboré dans le secret, sans concertation avec les élus et les collectivités locales, bafoue l'engagement pris par le Président de la République, le 29 avril dernier. « Le Grand Paris, c'est l'État qui donne l'impulsion mais qui n'impose pas d'en haut un projet qui ne peut réussir que s'il est partagé par tous », avait-il déclaré.

Sur le fond, les dispositions de ce projet de loi Sarkozy-Blanc sont gravissimes. Tout est centré sur la réalisation d'un métro automatique de 130 km, reliant rapidement de grands pôles stratégiques, et surtout destiné aux milieux d'affaires. Ce métro serait réalisé d'ici 15 à 20 ans, alors que les habitants d'Île-de-France ont besoin d'améliorations urgentes, comme sur la ligne 13 ou les lignes du RER. Enfin, il serait financé pour l'essentiel par les contribuables et les usagers, avec une forte hausse des tarifs des transports. Mais aussi grâce aux plus-values de la spéculation foncière que l'État veut susciter autour des quarante nouvelles gares créées. Pour réaliser ce « métro des riches », le gouvernement dessaisit les autorités compétentes comme le STIF ou la RATP, et crée une Société du Grand Paris, où l'État serait majoritaire, et qui pourrait user d'un droit de préemption en matière d'urbanisme, au détriment des communes.

Ainsi, sous couvert de ce grand projet, le gouvernement, entend, à coups de dérèglementations inacceptables, favoriser l'aménagement de la métropole dicté par les intérêts de la rentabilité financière qui ne favorisera que les projets immobiliers de standing. Et va priver les élus et les habitants de toute maîtrise de l'aménagement de leur territoire.

Or 62 % des franciliens souhaitent que ce soit leurs élus qui pilotent le projet pour le Grand Paris.

Nous dénonçons avec force ce projet. Nous appelons à la mobilisation et à la résistance pour lui faire échec. Un tel projet qui engage notre avenir pour de longues années, doit associer les élus de toutes les collectivités locales concernées, les populations, mais également tous les services publics de transport et d'aménagement.

Nous défendons une toute autre conception de la métropole francilienne à construire. Une métropole solidaire, basée sur la coopération entre les territoires, traités d'égal à égal ; une métropole qui n'oppose pas développement économique et social ; une métropole qui réponde aux exigences environnementales et qui s'appuie sur les remarquables travaux des 10 architectes du « Grand Paris » ; une métropole francilienne construite sur le respect de l'humain et un approfondissement de la citoyenneté.

Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Évelyne Bouchouicha, Aïssa Ben Braham, Nicole Marliac, Michelle Macé, Yahia Bouchouicha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaid.

LES VERTS

Redécouvrez la culture

« La diversité culturelle est le principal patrimoine de l'humanité. [...] Elle contribue à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous. » (Article 1 de l'agenda 21 culturel). Telles sont les valeurs de villes du monde entier qui s'engagent dans la démocratie participative ou le développement durable et que Dominique Frager, adjoint en charge de la Culture et du patrimoine, veut donner à la politique culturelle de Colombes.

Diversité de l'art et des cultures, ouverture vers tous les quartiers et publics, synergie entre équipements et acteurs culturels (municipaux et associatifs) et construction d'une identité culturelle pour la Ville guident notre politique.

La diversité s'illustre en musique, à la frontière des musiques classiques et actuelles. Ces dernières font leur entrée au Conservatoire, dès cette année avec des salles de répétitions et plus de concerts, puis l'année prochaine avec un département jazz et musiques actuelles. Tout cela se retrouve dans le programme « Colombes en Musique ».

La diversité est aussi celle de l'art : réflexion autour d'un lieu en centre ville consacré aux arts plastiques, visuels et numériques ; des manifestations mêlant art et culture scientifique, de nouvelles actions autour du livre et de l'écriture ; renforcement de la programmation du cinéma municipal « Les 4 Clubs ». Afin de ne laisser personne de côté, la ville prépare une ambitieuse ouverture vers les quartiers : création d'équipements culturels : deux futures médiathèques au Petit-Colombes et aux Fossés-Jean, soutien aux spectacles impliquant la population avec le projet « Une diva dans les quartiers » initié par le CSC des Fossés-Jean, des actions artistiques en pied de cité...

L'art et la culture entreront aussi dans nos écoles, en mariant découverte des équipements culturels et pratique artistique de la photographie, des arts plastiques, de l'image, de la musique, de la danse, du théâtre ou encore du patrimoine...

Notre ville possède un tissu associatif d'une exceptionnelle richesse, particulièrement dans la culture. Le projet municipal lui fera, par la concertation, une large place en 2010 pour développer des synergies et des projets communs entre les équipements et acteurs culturels. Notamment à l'occasion d'un festival multiculturel, révélateur de l'identité de notre ville. Cette proposition a d'ailleurs été plébiscitée par les Colombiens qui ont participé à la construction de notre agenda 21.

La politique culturelle municipale portée par Dominique Frager est ambitieuse parce qu'elle n'est pas celle du résultat clinquant et immédiatement visible. Elle requiert au contraire patience et persévérance, et se donne pour utopie d'être à l'image de la diversité de notre collectivité.

Claire Gagnière (Présidente), Dominique Frager, Catherine Bernard, Patrick Chaimovitch, Frédéric-Farid Sarkis.
<http://vertscolombes.fr>

CITOYENS AUTREMENT

La politique, la vraie, est une noble discipline

Le citoyen élu, néophyte en débats politiques, découvre depuis qu'il siège au Conseil Municipal que l'exercice de la démocratie est souvent mis à mal par des comportements marqués par l'insolence et l'inconvenance. Au risque de ternir encore un peu plus l'image que les citoyens se font de la chose publique....

Quelque que soit notre engagement, nous devons, élus de toute tendance, montrer une autre image de la politique, si nous voulons que nos concitoyens soient partie prenante de la vie publique.

Chacun sent bien aujourd'hui, que le crédit de la représentation politique ne sort pas grandi de la pratique de nos derniers conseils municipaux.

Durant plus d'une année, on avait retrouvé des séances dignes, le Maire avec succès, avait apaisé le débat, la place a été faite à l'opposition, un règlement intérieur du conseil voté à l'unanimité, un temps de parole augmenté.

Pourquoi aujourd'hui une partie de l'opposition cherche telle à sortir de cette démarche ?

On constate en effet depuis quelques conseils... une dérive, des dérapages, on retombe dans la caricature !

Le groupe Citoyens Autrement s'interroge sur le comportement de certains (es) conseillers municipaux ? (voir vidéo du conseil municipal sur www.mairie-colombes.fr)

Le débat pour exister a besoin de règles et du respect de ces règles. Il devient alors un lieu d'échange de points de vue qui peuvent être différents et contribuent à la réflexion des élus comme des citoyens.

Le non respect des règles nous éloigne des principes démocratiques et représente un danger...

Au-delà même des différences, il ne suffit pas de s'opposer pour exister c'est le respect des règles, des valeurs et des principes démocratiques qui doivent éviter les égarements des derniers conseils.

Le respect exprime une prise en considération. Un devoir de reconnaître l'autre dans ce qu'il est. Respecter implique donc la connaissance, puis la reconnaissance de ce qui est différent. De celui qui est différent.

La différence n'a jamais été tant perçue et vécue qu'aujourd'hui.

La citoyenneté n'a jamais été consensuelle : ainsi la République s'inscrit dans le débat, pour autant celui-ci doit être digne et respecté.

Noël Arcédiano, Elizabeth Choquet, Kamel Bouhaloufa, Philippe Pattier, Edouard Phanor, Véronique Monge.

UMP/NOUVEAU CENTRE

Moins de social, plus d'impôts ! Quel programme !

Drapée dans ses certitudes d'un autre temps, la gauche persiste à vouloir convaincre qu'elle est la seule à se préoccuper du bien-être social des Colombiens. Trois récentes décisions de la municipalité démontrent le contraire et préfigurent un avenir inquiétant pour Colombes :

- Durant cet été, se moquant des besoins des jeunes, en particulier des plus défavorisés, la nouvelle équipe municipale a annoncé la fermeture des Antennes Jeunesse, situées en pied d'immeubles, qui offraient des activités de proximité encadrées par les animateurs de la Ville.

Certes, la réflexion doit être ouverte pour une optimisation de leur fonctionnement, avec notamment leur ouverture plus large aux jeunes Colombiens ou sur la nature des projets à y développer, mais nous sommes inquiets et dénonçons ces fermetures imposées sans concertation et sans mise en place d'un projet ambitieux pour notre jeunesse.

Notre équipe plaide pour un vrai travail de mixité sociale comme nous l'avions entamé avec, entre autres, l'ouverture de l'Escale Europe à tous les Colombiens, avec 170 heures d'activités multiples, proposées par les services municipaux et des associations.

Mais aussi, la nouvelle « Maison des Ados » à Marcellin Berthelot, lancée en 2007, à côté d'un centre de loisirs, qui permettait une complémentarité de projets, dans le respect des spécificités des différents âges.

L'actuelle absence de projet clair inquiète les jeunes, leurs parents ainsi que les animateurs de la Ville.

- L'incompréhensible fermeture du Centre Municipal de Santé (le CMS) là aussi durant cet été 2009, démontre une nouvelle fois que la politique sociale et l'attention apportée aux plus démunis n'est pas une priorité pour cette municipalité ! Par une politique d'investissements insuffisants et de moyens matériels pourtant indispensables à la santé et au dépistage, les élus de gauche privent de façon scandaleuse les Colombiens les plus fragiles d'un indispensable accès aux soins.

- La fin de la baisse des impôts locaux ou l'histoire d'une promesse de campagne non tenue : page 11 de son programme électoral (municipales 2008), le candidat Philippe Sarre affirmait : « Après une baisse de 10 % en 2008 (Ndrl « sous la mandature de Nicole Gouéta »), nous poursuivrons régulièrement la baisse des impôts locaux pour revenir au niveau moyen des villes de taille comparable. ». Dans le Parisien du 6 octobre dernier, le Maire « prévoit déjà que pour 2010 et les années suivantes, il sera inévitable qu'il y ait des augmentations d'impôts locaux à moins », dit-il, de « remettre en cause des activités existantes comme la piscine olympique ou la patinoire ». Comme à chaque occasion, Philippe Sarre met l'État en cause. En fait, le Maire se défait systématiquement devant ses responsabilités et accumule mauvaise gestion et manque d'ambition pour notre Ville. Les Colombiens seront donc surpris d'apprendre qu'après moins de deux ans de mandat, les caisses de la Ville sont déjà vides !!

Jeunesse, Santé, Fiscalité, toutes les promesses sur lesquelles vous avez été élu, Monsieur le Maire, partent en fumée. Les Colombiens sauront vous en demander des comptes !

Lionnel Rainfray, Président du Groupe Ump-Nc, Arnold Bauer, José Bonici, Caroline Coblentz, Nicole Goueta, Leila Leghmar, Pierre Nicot, Véronique Vignon, Rama Jade.

Permanence : 1 rue Saint Lazare 0156055094
<http://ump.centre.conseilmunicipal.colombes.org/ver-blog.com>

MODEM

Vidéosurveillance : les détails qui fâchent

Les nombreuses erreurs de l'article sur la vidéosurveillance du dernier numéro de Mosaïque nous obligent à réagir. Explication de texte :

- l'audit sur la vidéo « met en valeur l'intérêt d'un tel système ». Au contraire, p. 10 de l'audit (reproduit sur mon blog) on lit que « la mesure d'efficacité de la vidéo protection ne pourra être réalisée qu'à partir du moment où un acte délicat [...] déclenche une action de terrain approprié ». C'est justement ce qui manque à Colombes où l'on a au maximum deux véhicules d'intervention qui tournent. Largement insuffisant pour des interventions immédiates ;

- « entre février 2008 et avril 2009, la vidéo a permis de détecter 193 faits sur les 6784 recensés durant l'année ». Faut-il se féliciter d'un taux de 2,8 % ? Mais surtout, ce n'est pas avril mais juin 2009, donc 11 faits détectés par mois... à comparer à 565 faits de délinquance recensés mensuellement par la police, soit 1,9 %... Si l'on ne prend que les faits de délinquance de proximité, sur lesquels (cf. interview du maire), la vidéo aurait eu un effet, ce sont 16 (oui, seize) faits détectés en 17 mois, soit 0,94 fait par mois, à comparer à une moyenne de 188 faits recensés par la police tous les mois, soit un ratio de 0,5 % ! Qui dit mieux ? - « Les opérateurs scrutent 24 h sur 24 le mur d'écrans... Faux ! Lors du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD, 2 avril 2009) on a appris que le service ne fonctionnait que de 6 h du matin à 1 h 45 !

- « les enquêtes facilitées par la vidéoprojection » (graphique p. 21) : spectaculaire ! La Police judiciaire a demandé 719 heures d'extractions en 2008 (que le graphique fait apparaître par erreur à 800) contre 350 en 2006 ! Bravo, mais c'était 514 en 2005... et puis que sont 719 heures sur 534360 heures d'enregistrements que produiraient 61 caméras enregistrant 24 h sur 24, 7 j sur 7 j ? Et combien de personnes faudra-t-il pour visionner ces milliers d'heures si les demandes de la PJ progressent ?

- « l'installation et l'exploitation des caméras colombiennes : près de 3 millions d'euros ». On est fâché avec les chiffres ? de source audit, le coût est de 4,2 millions d'euros !!! juste 40 % de plus...

- Enfin, parler de « repositionner les caméras pour assurer une protection équitable dans tous les quartiers » comme le fait le maire, relève de la politique politicienne. En effet, toujours selon l'audit, entre 2006 et 2008, la délinquance de proximité a : augmenté de 26 % dans le quartier « Grèves - Plateau » (9 caméras), augmenté de 6 % aux Fossés Jean (7 caméras), baissé de 16 % aux Vallées (une caméra). Doit-on déduire des déclarations du maire qu'on va enlever des caméras aux Grèves ?

Pour conclure, sur la base du même audit, on aurait pu écrire de manière toute aussi convaincante un article intitulé « vidéosurveillance, le choix de l'abandon ».

Nous considérons que la vidéo n'est qu'un complément (utile pour la sécurité des biens) à une vraie police de proximité, dont la mise en place recule avec la décision de renforcer la vidéo surveillance à Colombes, consommatrice de moyens (10 agents sur les 32 postes de policiers municipaux pourvus - source CLSPD d'avril) et justifiant l'inaction sur le terrain.

Laurent Trupin, Bruno Gouallou
www.laurenttrupin.org 06 78 86 49 76

À NE PAS MANQUER Le 7^e Salon des Créateurs

*Le Carré des Créateurs présente son septième
Salon des Créateurs de Colombes, les 21
et 22 novembre à l'Avant-Seine.*

Née en 2002, cette manifestation voulait faire connaître la richesse créative de la ville. Cette année, le Salon va plus loin puisqu'il rassemble des artistes venus de toute la France. Sélectionnée par un jury professionnel, une cinquantaine d'entre eux, issus du monde des arts visuels, proposeront leur regard sur la société d'aujourd'hui.

Les 21 et 22 novembre, à l'Avant-Seine, 88 rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76.



SORTIES DU MOIS DE NOVEMBRE Théâtre, expositions, musique, loisirs

EXPOSITION

FATNA BENAÏSSA
Jusqu'au 30 novembre

☀ Au Café L'Esperlurette
36 rue des Vallées
09 53 20 34 45
Peintre d'origine algérienne, Fatna Benaïssa retransmet dans ses œuvres la magie du désert et du Maghreb. Son travail est souvent basé sur un groupe d'individus et représente l'être humain dans ses trois composantes : le corps, l'âme et l'esprit.

CONCERT

AXEL LENARDUZZI
Vendredi 6 novembre

☉ Au conservatoire, à 20h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Tombé par hasard dans l'univers du piano, Axel Lenarduzzi s'est découvert une passion pour cet instrument.

Interprète de nombreux répertoires, il visitera ceux de Bach, Beethoven et Debussy au conservatoire de Colombes.

THÉÂTRE

C'ÉTAIT COMMENT DÉJÀ ?
Du 6 au 8 novembre

☀☉ Les 6 et 7 novembre, à 20h30 et le 8 à 15h30. Au théâtre du Peuplier Noir, 3 avenue Saint-Saëns 01 47 75 94 90
Entre l'indifférence mutuelle qu'entretiennent depuis toujours Mme Lescot et sa fille Irène, les rêves de Rosine, une jeune femme chaleureuse, se dessinent sur les lointains horizons. Trois femmes, trois générations qui durant trois jours vont s'affronter, s'amuser et s'aimer.

CONCERT

LUZ CAZAL
Samedi 7 novembre

☉ À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Accompagnée de cinq musiciens rock, trois cuivres et d'un quatuor à cordes, la chanteuse espagnole remonte sur scène pour présenter le répertoire mexicain des années 50.

EXPOSITION

GARES À LISCH
Du 20 novembre au 13 mars

☀ Au musée d'Art et d'Histoire
2 rue Gabriel Péri 01 47 86 38 85
Le musée municipal accueille une nouvelle exposition : « Gares à Lisch, l'épopée d'un architecte ferroviaire – 1828-1910 ». Créateur de nombreuses gares du réseau ferroviaire français et notamment de celle de Saint-Lazare, Juste Lisch est une figure incontournable de l'architecture.



Dans une ambiance « quai de gare », l'exposition présente des documents graphiques, des photographies, des maquettes et divers objets prêtés par les musées d'Orsay et celui des Arts et Métiers, par la médiathèque du Patrimoine ou encore par l'hôtel Concorde Saint-Lazare. Un cycle de conférences accompagnera l'exposition jusqu'en mars. Premier rendez-vous : le samedi 12 décembre à 14h30, « Juste Lisch, architecte au service de l'État ».



EXPOSITION

CARRÉ DES CRÉATEURS

Les 13, 14 et 15 novembre

☀ Au Carré des Créateurs 52 rue Denis Papin Les artistes colombiens organisent une exposition dans leur lieu de création. Laurence Cohen présente ses œuvres en céramique, Bruno Jans son travail photographique, et Nicole Robinson-Jans ses tableaux et bijoux artisanaux.



THÉÂTRE

DON QUICHOTTE

Du 13 au 15 novembre

☀ À la MJC 96 rue Saint-Denis 01 56 83 81 81. Les 13 et 14 à 20h30 et le 15 à 15h Dès 6 ans, le public peut découvrir les aventures rocambolesques du personnage le plus flamboyant de la littérature espagnole. Une comédienne et ses marionnettes raconteront l'épopée de ce poète idéaliste, incorrigible naïf.

THÉÂTRE

CHANTS ET CONTES DE LA MEDITERRANÉE

Vendredi 13 novembre

☀ À la Cave à théâtre, à 20h30. 58 rue d'Estienne d'Orves. 01 47 80 92 19 Dounia Compagnon vous invite au voyage avec ses contes méditerranéens. Le chant se joint à la parole pour une soirée sans frontières.

CONCERT

HIP-HOP CONTEST

Samedi 14 novembre

☀ À l'Avant-Seine, à 15h 88 rue Saint-Denis 01 56 05 00 76 Pour la sixième année consécutive, le Hip-Hop Contest envahit l'Avant-Seine. Que ce soit en groupe ou en solo, les participants donnent tout pour assurer le spectacle jusqu'au battle final.

THÉÂTRE

LE COCU MAGNIFIQUE

Mardi 17 novembre

☀ À l'Avant-Seine, à 20h30 88 rue Saint-Denis 01 56 05 00 76 L'acteur et metteur en scène Vincent Goethals revisite Molière à la sauce contemporaine. L'amour et la jalousie sont les thèmes intemporels de cette farce pittoresque.

THÉÂTRE

GENGIS, PARMI LES PYGMÉES

Les 19 et 20 novembre

☀ À l'Avant-Seine, à 20h30 88 rue Saint-Denis 01 56 05 00 76 Fruit de deux ans de travail, « Gengis, parmi les Pygmées » est une création de la compagnie Les Héliades. Implantée au théâtre du Hublot, c'est à l'Avant-Seine qu'elle jouera cette fable post-moderne de Gregory Motton. Avec ironie, la troupe d'acteurs s'attaque à notre société contemporaine et au libéralisme.

CONCERT

LE BIG BAND DU CONSERVATOIRE

Samedi 20 novembre

☀ Au conservatoire à 20h30 25 rue de la Reine Henriette 01 47 85 65 59 Le Big Band du conservatoire (BCCC) et ses 25 musiciens vous invitent, dans la foulée de son dernier album « lundi Jam », à découvrir son répertoire totalement renouvelé sur la scène du conservatoire. Un vrai régal pour les oreilles et pour... les yeux ! Concert gratuit dans la limite des places disponibles.

THÉÂTRE

L'ARBRE AUX MILLE FRUITS

Les 21 et 22 novembre

☀ À la Cave à théâtre, à 17h 58 rue d'Estienne d'Orves 01 47 80 92 19 Inspiré des mythologies d'Amérique du Sud, ce conte musical vous transporte au cœur du peuple Yé 'Kuana. Le messager masqué vous parlera de la légende de l'arbre aux mille fruits qui couvrait la Terre de son feuillage, apportant l'abondance aux anciens, gardiens des croyances.

MERCREDI 4 NOVEMBRE



Cinéma, de Yann Moix
Micmacs à tire-larigot, de Jean-Pierre Jeunet
Michael Jackson's This Is It, de Kenny Ortega

MERCREDI 11 NOVEMBRE



2012, de Roland Emmerich
Cinéma, de Yann Moix
Micmacs à tire-larigot, de Jean-Pierre Jeunet

MERCREDI 18 NOVEMBRE



Twilight - Chapitre 2 : tentation, de Chris Weitz
2012, de Roland Emmerich

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Le Drôle de Noël de Scrooge, de Robert Zemeckis
Twilight - Chapitre 2 : tentation, de Chris Weitz
2012, de Roland Emmerich

Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard — 92700 Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 — Fax : 01 47 84 11 52



Les salles 2 et 4 sont accessibles aux personnes handicapées.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.

CONFÉRENCE

CONNAISSANCE DE L'ART

Lundi 23 novembre

☀ À l'Avant-Seine, à 18h 88 rue Saint-Denis 01 56 05 00 76 À l'occasion de « transport contemporain », envolé-vous à la découverte des musées européens. La première étape était Berlin. Direction Londres pour la seconde. Venez assister à une conférence dédiée au Tate Modern et à Richard Hamilton.

THÉÂTRE

STÉPHANE GUILLON

Mercredi 25 novembre

☀ À l'Avant-Seine à 20h30 88 rue Saint-Denis 01 56 05 00 76 Le portraitiste féroce du

petit écran et de la radio est avant tout un comédien. Et c'est sur les planches de l'Avant-Seine qu'il présente pour la première fois son nouveau one man show.



ANIMATION

SOIRÉE COUNTRY

Vendredi 27 novembre

☀ Salle des Fêtes de la Garenne-Colombes, à 19h30, 10 rue Louis Jean Le Rotary Club de Colombes, Bois-Colombes, et La Garenne-Colombes organise le 27 novembre

prochain une soirée Country, dont les bénéfices sont destinés à l'achat d'un chien guide d'aveugle. Le prix d'entrée est de 5 €, avec restauration sur place. Plusieurs groupes country animeront la soirée, et vont faire danser le public. Réservations au 01 42 42 72 00.

THÉÂTRE

LE PONTON

Du 27 au 29 novembre

À 20h30 (le 29 à 17h). À la Cave à théâtre 58 rue d'Estienne d'Orves 01 47 80 92 19. Après avoir raté son arriage à un ponton, un professeur d'Histoire est accueilli par deux serbes et un colonel des Casques bleus de l'ONU. Il s'aperçoit que l'Histoire qu'il enseigne est celle qu'ont connue ses hôtes, mais que chacun l'a vécu à sa manière.

THÉÂTRE

LE CONTE D'HIVER

Samedi 28 novembre

À l'Avant-Seine, à 20h30 88 rue Saint-Denis 01 56 05 00 76. « Le Conte d'Hiver » est l'une des dernières pièces de William Shakespeare. Convaincu de la trahison de sa femme Hermione, Leontes, roi de Sicile, décide de faire assassiner l'amant présumé, son ancien ami Polixènes, roi de Bohême. Mais celui-ci parvient à s'échapper, tandis qu'en prison, Hermione accouche d'une petite fille.



THÉÂTRE

LE PRINCE TIGRE

Dimanche 29 novembre

À la MJC, à 15h 96 rue Saint-Denis 01 56 83 81 81

Ce spectacle d'ombres et musique pour les petits raconte l'histoire d'une tigresse dont les chasseurs ont tué les petits. Pleine de colère et de chagrin, elle attaque les villageois. Le roi décide alors de lui donner son propre fils pour apaiser sa colère. Le jeune Wen quitte son palais et part vivre avec la tigresse, pour devenir le Prince Tigre.

EXPOSITION

ARTISANAT D'ART

Du 30 novembre au 2 décembre

À la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine. 17bis rue des Venêts - Nanterre. Quatre artisans Colombiens participeront à l'exposition « Artisanat d'Art du 92 : L'Éveil des Sens », mise en place par la Chambre de Métiers et d'Artisanat des Hauts-de-Seine. Franck Benito, créateur d'objets en cristal, Isabelle Soupe, créatrice de maquettes design, Rémi Henry, chocolatier, et enfin Stéphane Glacier, pâtissier-chocolatier présenteront leur savoir-faire au travers d'animations et d'expositions.

THÉÂTRE

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Les 5 et 6 décembre

À la MCJ à 20h (le 6 à 15h) 96 rue Saint-Denis 01 56 83 81 81

L'association colombienne L'Opéra des Hauts-de-Seine produit un grand spectacle d'opérette, « Les mousquetaires au couvent ». Accumulant les succès, cette opérette créée en 1880 raconte comment deux mousquetaires

s'introduisent au Couvent des Ursulines pour retrouver celles qu'ils aiment. Ces deux représentations se feront en faveur des handicapés exclus.

ÉVÉNEMENT

TÉLÉTHON 2009, LES 30 HEURES DE COLOMBES

Les 4 et 5 décembre

Le collectif pour le Téléthon de Colombes se mobilise pendant le

week-end national. Du vendredi 4 décembre à 18h30 au samedi 5 à minuit, 18 associations colombiennes proposent des activités pour lutter contre la maladie dans une ambiance festive. Au programme, le 4 : des défilés et des animations culturelles dans les rues de la ville, des concerts à l'église Saint-Pierre/Saint-Paul, du volley au gymnase Ambroise Paré... Et le 5 : un cortège de

voitures anciennes, une initiation aux danses bretonnes, à la fabrication de bracelets en braille, une vente aux enchères d'objets détournés et un grand loto à l'hôtel de ville.



RENDEZ-VOUS

CENTRE-NATURE

- du 7 au 22 novembre, exposition « Colombes au Lutétien, fossiles et roches ».
- samedi 7 novembre à 9h30 : sortie « Les 4 saisons de la Forêt d'Achères ».
- samedi 14 novembre à 9h : cueillette de champignons en forêt de Rambouillet.
- dimanche 15 novembre à 15h : atelier « Poivre de Sichuan ».
- samedi 21 novembre à 10h : parcours-découverte nature et histoire dans Colombes.
- dimanche 22 novembre à 15h : animation « La taille des arbres et arbustes ».
- dimanche 29 novembre à 15h : atelier d'initiation au « bouturage ».

Association du Centre nature - 01 42 42 53 95.

À ÉCOUTER

LE COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÈQUES



Le Démiocheur, de Nathalie Delaunay

Emile Ronchon déteste les enfants. Pour enfin connaître la tranquillité, ce savant fou décide d'inventer une machine diabolique : le démiocheur. Un véritable coup de coeur d'un abord facile destiné aux enfants et un plein d'humour pour les parents.

DÉDICACES

COLOMBES, LE NOM DES RUES, MÉMOIRE DE LA VILLE

SAMEDI 21 NOVEMBRE, À 15H30



La librairie Les Caractères vous invite à partir de 15h30 à rencontrer lors d'une séance de dédicaces, Daniel Legros, l'auteur du livre « Colombes. Le nom des rues, mémoire de la ville ». Au fil des pages de l'ouvrage vous découvrirez notamment pourquoi la rue Jeanne-Gleuzer porte le nom d'une personne qui n'a jamais existé ou encore la petite histoire d'une rue qui a changé cinq fois de nom...

Librairie Les Caractères, 17 rue du maréchal Joffre - 01 47 85 27 94.

Ali Merghache, tambour battant

Ali Merghache est un artiste complet, aussi à l'aise en compagnie de musiciens mondialement connus que dans les ateliers qu'il anime auprès d'enfants du Petit-Colombes.



Repères

- **1980** : débute les percussions au Centre social et culturel du Petit-Colombes.
- **1994** : Premier prix des Chorus des Hauts-de-Seine avec son groupe Nemla.
- **2009** : artiste résident lors du 10^e festival des Rumeurs Urbaines..

Le chiffre

- **20 000** : nombre de spectateurs présents en septembre à l'O2 Arena de Londres lors du concert de Robert Plant auquel Ali Merghache participait.

Sa phrase

« Le spectacle est ce qu'il est, mais il faut tout donner ».

montait sur scène, en ouverture du festival Rumeurs Urbaines, aux côtés d'Azedeen, chanteur de blues.

LA CULTURE DE LA MÉMOIRE

Artiste en résidence, lors de ce même festival, il a également travaillé, en compagnie de deux conteurs et de deux autres musiciens, sur un spectacle « *Les racines dans les jambes, le cœur sur la route...* ». Œuvre poétique du Nigérien Alfred Dogbé qu'ils ont interprété notamment à la MJC de Colombes. Pour cette création collective, « *il a fallu tâtonner, proposer, écouter les autres jusqu'à ce que cela fonctionne* ». Cette incursion dans l'univers du conte n'est pas exceptionnelle pour un artiste qui s'y adonne régulièrement, avec la compagnie Murmures du monde, qu'il a montée avec son complice de toujours Hamed Bouzzine.

Ensemble, ils animent des ateliers avec les enfants autour de la transmission et de l'oralité. À Montpellier, comme à Saint-Denis ou à Colombes, les deux artistes s'intéressent à la vie et la mémoire d'un quartier et de ceux qui le composent. « *Il est important de creuser son histoire pour pouvoir se projeter dans l'avenir* », estime Ali Merghache. À Colombes, on pourra voir le fruit des travaux de l'atelier « *Quartier de mémoire* », mené à l'Espace des 4 Chemins, sous la forme d'une exposition photo en décembre.

DU TEMPS SANS « CONTER »

On retrouvait déjà cette thématique autour de la transmission de mémoire dans les « *Folies Berbères* », créées en 2006 et jouées en particulier à Colombes. Dans cette pièce, les deux compères traitaient de la mémoire de l'immigration. Parmi ses multiples projets, en plus du mixage de quatre nouveaux titres en vue d'un futur album, Ali prépare un nouveau spectacle évoquant ce qu'il définit lui-même comme un « *super-héros de banlieue* ». Une certaine manière de mettre en évidence le fait qu'un « *fils d'immigrés soit obligé d'en faire deux fois plus que les autres pour être reconnu* ».

Peut-être faut-il y voir l'explication de cette frénésie et de ces casquettes multiples portées par un artiste aussi doué que complet et toujours partant pour de nouvelles expériences créatrices. ■

Un jour, alors qu'il n'a qu'une douzaine d'années, Ali Merghache est intrigué par un cours de percussion donné au Centre social et culturel du Petit-Colombes. Le professeur remarque l'intérêt du jeune garçon et lui propose de participer à l'atelier. L'adolescent ne sait pas alors qu'il va y rester cinq ans et que cette rencontre va modifier à tout jamais le cours de sa vie.

DES RUMEURS AU ZEPPELIN

Même s'il poursuit des études qui vont le mener en maîtrise de sociologie à la faculté de Nanterre, Ali Merghache continue à jouer de la musique. Après une formation sur les percussions africaines (djembés...), il découvre les percussions afro-cubaines (congas), orientales (derboukas) et apprend la batterie. Cet éclectisme se retrouve également dans ses goûts, qui vont de la chanson française, « *pour ses textes* », au jazz,

en passant par les musiques du monde. « *Quand on aime la musique, on en écoute beaucoup* », assure-t-il pour expliquer cette ouverture.

Au début des années 90, l'artiste crée son propre groupe, Nemla, avec lequel il obtient, en 1994, le premier prix au festival Chorus des Hauts-de-Seine. Au sein du groupe, Ali écrit les textes et compose les musiques. Le groupe se sépare après deux albums et bon nombre de concerts, dont certains au Cadrans ou encore au Caf'Muz de Colombes. Quelques années plus tard, il crée le Grand Rai Fanfara, projet mêlant jazz et percussions du Maghreb. Ses prestations en font un musicien reconnu. On fait ainsi appel à lui en de multiples occasions. Le mois dernier, il accompagnait Robert Plant, fondateur du mythique groupe de rock Led Zeppelin, lors d'un concert à Londres. « *Une expérience mémorable, avec un artiste très simple* », raconte-t-il, espérant que cette rencontre en appellera d'autres. Quelques jours plus tard, il

EXPOSITION



GARES À LISCH

l'épopée d'un architecte ferroviaire (1828-1910)

20 NOVEMBRE 2009 – 13 MARS 2010

au Musée municipal d'Art et d'Histoire de Colombes

Entrée libre du mercredi au samedi de 14h à 18h

2 RUE GABRIEL PÉRI À COLOMBES

RENSEIGNEMENTS AU 01 47 86 38 85



Un Anglais à Colombes

Le 18 juin 1815, la défaite napoléonienne de Waterloo marque la fin du premier Empire. Bataille historique qui fut suivie d'une période d'occupation de la France par les troupes anglaises, à laquelle Colombes n'échappa pas. Pour preuve, les écrits d'un capitaine britannique du nom de Mercer.



Lithographie de Colombes au début du 19^e siècle (à gauche) ;
Une ancienne porte de ferme rue Saint-Denis de nos jours (à droite).

L'arrivée de l'armée du Duc de Wellington à partir de l'été 1815 à Colombes ne fut pas sans conséquences pour les habitants. En effet, à cette époque les troupes anglaises s'approvisionnaient en réquisitionnant les biens et vivres de la population locale. Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 avril 1816 donne un bon aperçu des privations supportées par les Colombiens. La liste des denrées réquisitionnées est longue : « 4091 livres de pain fabriqué, 95 livres de mouton, 5 vaches, 692 pintes d'eau-de-vie, 41 172 livres de fourrages vert, 972 livres de paille, 139888 livres de foin sec, 38550 livres d'avoine et d'orge, 3 150 livres de bois... ».

JOURNAL DE CAMPAGNE

Parmi ces militaires, un capitaine anglais du nom de Mercer cantonna à Colombes du 3 au 30 juillet 1815 et tint un journal qu'il publia en 1870 sous le titre de « *Journal de la campagne de Waterloo* ». La description que le capitaine Mercer fait de Colombes est celle d'un village encore largement rural : « *Le bourg a des maisons de pierres couvertes en tuiles ou en ardoises ; elles ont deux, trois ou quatre étages. Elles sont caractérisées par leurs grandes fenêtres et par leurs combles, qui servent de greniers et de fenils [...]* Les paysans sont presque tous possesseurs des terres qu'ils cultivent. Comme chez nous, la loi exige que chacun ait son nom inscrit sur la charrette. Aussi lisons-nous : Jacques Bonnemain, cultivateur, Jean Le Méry, propriétaire ».

LES GRENIERS À FOIN DE LA RUE SAINT-DENIS

Les recensements de la population de l'époque qui sont encore aujourd'hui conservés aux Archives communales illustrent son propos : le recensement des habitants de Colombes en 1815 tient sur deux feuillets ! Celui de 1816 recense une population totale de 1625 habitants, majoritairement paysanne. Ce caractère rural est encore visible aujourd'hui. Les bâtiments, le tracé des rues en portent la marque, notamment rue Saint-Denis à travers les portes cochères, les anciennes cours de ferme, les greniers à foin transformés depuis en appartements. Malgré la proximité de la capitale, il faudra attendre l'arrivée du chemin de fer à Colombes et la construction des premières gares en 1851 pour voir le village devenir à un rythme effréné une ville (la population dépassant dès 1891 les 19 000 habitants) et prendre son visage actuel. ■

Pour aller plus loin : « *À la découverte de Colombes : sur les traces du passé rural* » - plaquette gratuite disponible au musée municipal d'Art et d'Histoire.

Sources :

- Cavalier Mercer, « *Journal of the Waterloo Campaign, Kept throughout the campaign of 1815* », édité à Edimbourg en 1870, 2 volumes, pages 120 à 125.
- Archives communales de Colombes : recensements de la population années 1812, 1815 et 1816. Compte-rendu du conseil municipal du 30 avril 1816.

UN JOUR

12 DE NOVEMBRE À COLOMBES

Il y a 100 ans, le conseil municipal s'émouvait du sort de Francisco Ferrer exécuté par la monarchie espagnole à la suite de l'insurrection de Barcelone. La commune décide donc en ce 7 novembre 1909 de baptiser l'une de ses rues du nom du fondateur libertaire du mouvement de l'Ecole moderne. Mais la Préfecture ne va pas suivre... En effet, il n'est pas encore dans les prérogatives des collectivités locales de disposer d'une pleine autonomie en la matière.

L'ACTU

Gare à Lisch Une expo en 3D



Grâce une très belle maquette réalisée par Pascal Roussel, membre de l'association des « Amis du musée », découvrez en 3D « Gares à Lisch ou l'épopée ferroviaire d'un architecte (1828-1910) », la prochaine exposition du musée d'Art et d'Histoire. Cet ensemble de miniatures fait revivre avec réalisme les villas colombiennes construites à l'époque pour la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest par l'architecte de la gare Saint-Lazare.

**DU COURAGE
DU COMBAT
DU BONHEUR !**

Au stade Yves du Manoir,
le Racing-Métro 92 recevra :

STADE FRANÇAIS 20 ou 21 nov.	LONDON WASPS 21, 22, 23 ou 24 jan.
ALBI 27 ou 28 nov.	CLERMONT 27 ou 28 jan.
TOULON 4 ou 5 déc.	CASTRES 19 ou 20 fév.
ROMA 12 déc.	BRIVE 26 ou 27 mars
BOURGOIN 3 jan.	BIARRITZ 16 ou 17 avr.



LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

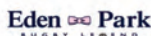
TOUS AU STADE POUR SOUTENIR VOTRE ÉQUIPE !

LE RACING-MÉTRO 92 JOUE À COLOMBES AU STADE YVES DU MANOIR
DE SEPTEMBRE À JUIN

Réservations : www.racing-metro92.com ou au 01 46 91 57 92

Points de vente : Virgin Megastore - Auchan - E. Leclerc - Galeries Lafayette - BHV - Cultura -
Le Progrès de Lyon - Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - Intermarché

Points de vente à proximité : E. Leclerc, Les 4 Chemins



Dimanche 8 novembre

Pharmacie PITARD
333 rue Gabriel Péri
01 47 82 18 04

Mercredi 11 novembre

Pharmacie PICARD
55 boulevard de Valmy
01 42 42 25 60

Dimanche 19 novembre

Pharmacie DARGENT
32 rue des Vallées
01 42 42 02 45

Dimanche 22 novembre

Pharmacie DALET
14 rue Paul Bert
01 47 81 38 47

Dimanche 29 novembre

Pharmacie SELVE
2 avenue Jean Jaurès
01 42 42 17 98

Dimanche 6 décembre

Pharmacie PASQUERON
1 rue des Vallées
01 42 42 23 12

Liste fournie par l'association
des pharmaciens de Colombes.

COLLECTE DES DÉCHETS VOLUMINEUX

« Ma déchèterie mobile » disponible de 13h à 18h.

- **le lundi**, rue Irène et Frédéric Joliot-Curie,

- **le mercredi**, angle Gambetta Ménélotte,

Ou contactez les encombrants au 0 800 476 000.

Les encombrants doivent être sortis au plus tôt la veille du rendez-vous après 21h et déposés devant l'habitation.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de rentrée se déroulera le mardi 24 novembre, à 19h30 à l'hôtel de ville.

HÔTEL DE VILLE

Place de la République
Tél. : 01 47 60 80 00 - Fax : 01 47 60 80 85

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption et le samedi de 9h à 12h
Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566 Colomb'bus (366).
Parking public. Entrée rue de la Liberté.

LE MAIRE DANS LES QUARTIERS

Mardi 17 novembre à 17h30 88-94 rue du Président Kennedy,
Mardi 24 novembre à 17h30 19 rue d'Orgemont,
Mardi 1^{er} décembre à 17h30 angle de la rue des Cerisiers et de l'avenue Verrier.

Consultez l'ensemble des visites du maire sur le site Internet : www.colombes.fr

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, conseiller général du canton nord-ouest vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, conseiller général du canton nord-est vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, conseiller général du canton sud vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre – 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville. Vous souhaitez échanger ou faire part de vos remarques concernant la vie de la cité... Rendez-vous les samedis et dimanches de 10h à 12h30 dans les chalets municipaux. Chaque demande est adressée dès le lundi suivant aux services municipaux concernés.

URGENCES

Pompiers	18
Police secours	17
Urgences médicales	15
Commissariat	01 56 05 80 20
Police municipale	01 47 60 41 48
Centre anti-poison	01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)	01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires	01 43 96 23 23
S.O.S. médecins	01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/24	0810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/24	0810 433 192
Eau et force 24 h/24	0810 878 878
S.O.S. propreté n° vert	0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert	0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 92	01 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes	01 46 49 78 45
Écoute enfance 92	0800 009 292
SOS femmes battues	0800 009 292
Drogue info service n° vert	0800 231 313
Accueil sans abri n° vert	0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde	
téléphonez au commissariat de Colombes...	01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) :

01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre Municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Consultations de médecine générale et spécialisée : radiologie, service dentaire. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service prévention santé

01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Hôpital Louis Mourier : 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33

1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.

Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55

Petite enfance.

Bernard DANILO01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Alexis BACHELAY01 47 60 82 57

Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR01 70 72 18 67

Jeunesse et nouvelles technologies.

Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55

Sport. délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTOGNAZZA01 47 60 82 57

Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55

Vie associative, jumelage et anciens combattants. Déléguée des quartiers Sud.

Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61

Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 82 57

Sécurité routière.

Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85

Affaires générales.

Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Logement et gestion de proximité.

Philippe PATTIER01 47 60 82 55

Sport scolaire.

Michelle MACÉ01 47 60 43 61

Handicap.

Catherine LAIGLE01 47 60 43 61

Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67

Restauration.

Kamel ESSAIED01 70 72 18 67

Nouvelles technologies.

Patricia PACARY01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAID01 47 60 82 33

Voie

Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Christelle VÉTIZOUT01 47 60 82 57

Démocratie locale – Gestion urbaine de proximité.

Claire GAGNIERE01 47 60 82 69

Cadre de vie.

Salem BELGOURCH01 47 60 82 55

Jumelage et coopération décentralisée.

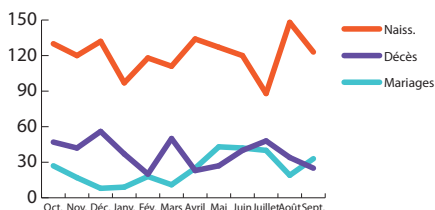
Les 100 bougies de Rosine Destruel



Le 14 octobre dernier à son domicile, Rosine Destruel a reçu à l'occasion de son centième anniversaire, la visite de Michèle Etcheberry, adjointe au maire en charge des Affaires sanitaires, sociales et du handicap, et de Noël Arcédiano, conseiller municipal délégué à la Communication et l'événementiel, qui ont célébré avec elle l'événement.

REPÈRES

LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS OCTOBRE 2008



Le top des prénoms de ces 12 derniers mois à Colombes

Garçons

1. Adam
2. Mohamed
3. Gabriel
4. Amine
5. Maxime
6. Yanis
7. Rayan
8. Raphaël
9. Illyes
10. Ayoub

Filles

1. Inès
2. Lina
3. Sarah
4. Chloé
5. Jade
6. Emma
7. Maïssa
8. Yasmine
9. Anaïs
10. Camille

SES PAPIERS SUR INTERNET

Le site www.service-public.fr s'étoffe. Quinze nouvelles démarches administratives – dont l'inscription sur les listes électorales, la demande de copie ou d'extrait d'acte d'état civil, ainsi que le renouvellement de ses papiers en cas de perte – pourront désormais être effectuées en ligne. D'ici à la fin 2009, ce service sera étendu à l'assurance maladie et à celle du chômage.

À SAVOIR

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Loujaïen ABDALLA, Kenza ABDOU, Noheila AÏT HAFID, Nassim ALALLAH, Lou'Ann AMICE-NIZAN, Lydia BAICHE, Chrystéol BANSIMBA OUAYI, Elina BELMILOUD, Mohamed BEN ROUAG, Ilyes BENSAPTA, Elyès BETTA, Alban BONNEMAIN, Lilia BOUALLELI, Kenza BOUCHAM, Ismaïl BRAHIM, Yanis CASTEL, Enes-Baran ÇEKİÇ, Andréa CHAÏB-EL-AÏN-FAUTH, Raphaël CHESNAY, Counadi COULIBALY, Nolan COUTRON, Farah DAHMANI MOUSSA, Kevin DASSANAYAKE, Romane ESCRIVA, Keryane FASSA, Houïam FATHALLAH, Tara FILLION, Ryan FURCY, Loanne GANDOUR, Charline GARS-DE LUCA, Walid GHARMAOUI, Héroïse GILLISSEN, Léo GODYN, Boris GRAIMPREY, Naël GREZ, Yaniss GUERFI, Rose GUILLAUME-MONARD, Madeleine GUILLAUME-MONARD, Sofia HADID, Sabrina HALÉS, Mael HAZART, Fatiha HENAQUI, Keltoum HOURADI, Selyan HUMBERT, Joël JEBARAJ, Olivier JOSEPH, Diarra KEITA, Zakaria KHIAL, Aaron-Michel KOUAKOU, Imran LAGHMARA, Wasim LAOUFI, Aymane LATRACH, Dauphine LE GALL, Mammar LEMMOUCHI, Mélina LOPES, Oxane LULIN, Thomas LUSTRISSY, Preston MAGANGA NZENGUI MADECK, Mylena MARTINS, Adam MELLAS, Sandra MELO-GOMES, Jade METTLER, Nadim NEGADI, Aymen NEKKA, Anouk NIZARD, Aurélien OLIVIER, Nathan PASQUIER, Quentin PASQUIER, Samuel PATUN, Enzo PAUVERT, Erivelton PEREIRA DE GODOI, Maelyss PIERRE-OCRISSE, Mathéo QUEIPO LE CAM, Tahina RAJAOFETRA, Rose RAYNAL, Asmae REZZAI, Maïssane RTAB, Adam SABOUR, Jade SALLEY, Shahyne SAMAI, Oumayma SAOUDI, Sid SAOUDI, Cyril SEGALL, Lolita SINGH, Takria SOILHI, Adam SORMANE, Léopoldine TACHOIRES, Romain THOMAS, Lila TIGHILT, Abigaïl TOUSCH, Aïssata TRAORE, Teven TRÉVILLY, EmericUMBA, Joaquin VANELLE, Jonathan VIEIRA RIBEIRO, Aya ZAGGA.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

Célestin ADANDEDJAN et Lilian ENCISO VASQUEZ, Alexis BECK-DJEVAGUIROFF et Françoise PLANTÉ, Bernard CATALAN et Chantal MAILLART, Mohamed CHERGAT et Valérie STELMASZYK, Stévan DAMANY et Laëtitia BEAUJARD, Alexis GOUDEAU et Sabrina DIGONAL, Alexandre HALARD et Stéphanie GIRARD, Jean-François LE BORGNE et Géraldine BREUIL, Fabrice LOSER et Fatima TEBIB, Christophe MOREAU et Sandrine PATOUT, Benoît POTHIER et Anne-Françoise BOISSIER, Fabrice SERVANT et Valérie DELAHAYE, Isaac SOGLONDEY et Kuburatu OJEWOLE, Stéphane TAYSSE et Véronique VANDERSTRAETEN, Guilherme VAMBANU et Buakasa KILETA.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Andrée BONET épouse TURBILLON, Christine CUVELLIER épouse FLEURIOT, Claude DELALANDE épouse GOUX, Claude ARMAND, Eric BAHOFF, Florindo MIRANDA VENTURA, Georgette GUESNU épouse HARDOIN, Ginette DENTE épouse CABILI, Jean DUCLOS, Jean JUBIN, Jean-Luc DIFENTHAL, Lucienne LELIÈVRE épouse RABEUX, Marcelle ROUVIÈRE épouse MESSEILLER, Maria de las Mercedes MARIN VINAS épouse SAMSON, Marie DEMEL épouse DELESQUES, Marie DUPONT épouse HIVERT, Marie-Thérèse BÉAL épouse MAILLARD, Mehenni KETIR, Muhammad YOUSAF, Nolan COUTRON, Raymonde GERNEZ épouse BAUCHOT, Reine PAUCHET épouse PAUCHET, René MALETREZ, Suzanne DEMARNE épouse BARDOU, Suzanne CROISEAU épouse LIARD, Yvette LE MENS, Simone ABECASSIS épouse BARBARIN, Kamel AIT AHMED, Fanny AUBIN, François AUDOUX, Ahcene BENBELAÏD, Jean-Baptiste CAMIZULI, Claude CARRÉ, Jacques CHARRIER, Oumar CISSÉ, Mohamed ICHOUA, Francis JAMET, Gérard LAVIDIERE, Jean LE GUENNAN, Maurice LOÏAL, Julia MASSET épouse MACAIONE, Roger MATHIVET, Annie SEZA, Pierre TORTIGET, Hélène VIVANT épouse MOREAU.

LE CHIFFRE DU MOIS

10

Le Pacs fête ses dix ans. Depuis 1999, plus de 400 000 unions de ce type ont été recensées, principalement pour des couples hétérosexuels. Si le rapport était d'un Pacs pour neuf mariages en 2003, il est aujourd'hui en France de un pour deux. À Colombes, en 2008, le tribunal d'instance enregistrait 250 Pactes civils de solidarité tandis que 276 mariages étaient célébrés.

ETDE

NEW
TH
C
L
B
D
P

CORRIDA PEDESTRA DE COLOMBES

2^e ÉDITION



Dimanche 6 décembre

COURSES

GRATUITES

OUVERTES

À TOUS

DISTANCES :

950 m

3,3 km

10 km



Inscriptions du 15 octobre au 6 décembre

Renseignements à la direction des Sports 01 47 60 80 48



MONOPRIX

